

Rapport d'activités 2004

23 février 2005 Conseil d'administration

Observatoire

SCOT

Contractualisation

Coopérations supra-territoriales

Projet urbain

Etudes communales

Habitat et politique de la ville

Transports et déplacements

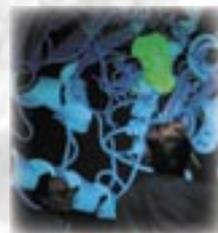
Environnement

Promotion et développement économique

Numérica

Formation et recherche

Centre de ressources



Agence de Développement et d'Urbanisme du Pays de Montbéliard
8, avenue des Alliés - BP 98407 - 25208 Montbéliard cedex
Tél. 03 81 31 86 00 - Web : www.adu-montbeliard.fr

Mise en page : ADU

Photos : ADU, Claude Nardin, Dominique Delfino

Sommaire



1. Observatoire	5
1.1 - Outils de suivi	6
1.2 - Etudes stratégiques et thématiques	9
1.3 - Dossiers de veille	12
2. SCOT	15
3. Contractualisation	17
4. Coopérations supra-territoriales	19
5. Projet urbain	23
5.1 - La place du Pays de Montbéliard à l'échelle de l'Aire urbaine	24
5.2 - Le cœur d'agglomération	25
5.3 - La coulée verte et bleue	27
5.4 - L'armature industrielle et tertiaire	28
5.7 - Le réseau des belvédères	29
5.8 - Montbéliard : Le Triangle du Congo	29
5.9 - Audincourt	29
6. Etudes communales	31
6.1 - Les procédures de modification de POS, révision ou d'élaboration de PLU	32
6.2 - Assistance urbanistique pour les communes	38
6.3 - Autres missions	43
7. Habitat et politique de la ville	45
7.1 - Appui à la mise en œuvre des politiques communautaires	46
7.2 - Veille sur les évolutions urbaines et sociales	48

8. Transports et déplacements	51
8.1 - Le suivi du PDU	52
8.2 - Animation du dispositif de suivi et d'évaluation	55
8.3 - Anticipation, gestion des nouvelles mobilités, innovation	56
8.4 - Articulation de réflexions à l'échelle de l'aire urbaine	58
8.5 - Dossier de voiries d'agglomération - Appui aux collectivités et à l'État	59
9. Environnement	61
9.1 - Avenir du Territoire Saône-Rhin	62
9.2 - Colloque Nature en ville	62
10. Promotion et développement économique	63
10.1 - Réflexions stratégiques	64
10.2 - Stratégie foncière et immobilière	65
10.3 - Le Pôle automobile	66
10.4 - Promotion du territoire et prospection de nouvelles entreprises	67
10.5 - Accompagnement de projets d'entreprises	68
10.6 - Animation du milieu économique du Pays de Montbéliard	69
11. Numérisation	71
11.1 - Stratégie et animation du projet numérisation	72
11.2 - Industrie des contenus	74
11.3 - Industrie du numérique	75
11.4 - Axe audiovisuel et arts numériques	76
11.5 - Les partenariats	77
11.6 - Promotion et communication	78
12. Formation et recherche	79
13. Centre de ressources	81
13.1 - Les différents outils	82
13.2 - Exploitations du Système d'Informations Géographiques (SIG)	84



2004 : nouvelle dynamique de changement

Le renouvellement de la direction de l'Agence aura marqué l'engagement d'une mutation sensible dans ses missions, dans son organisation interne, mais aussi dans le regard porté sur l'évolution des politiques urbaines et économiques.

Missions revisitées

Afin de mieux donner à comprendre le rôle de l'ADU, au-delà de ses différents métiers et, d'assurer une meilleure transversalité en son sein, les missions de l'Agence s'affichent désormais autour de 4 grands axes :

- Intelligence du territoire
- Aide à la définition des stratégies territoriales
- Accompagnement de projets partagés
- Appui aux communes.

Derrière cette structuration se profilent des évolutions fortes :

- Passage d'un observatoire à un centre d'intelligence du territoire pour mieux capitaliser les informations pertinentes, et en tirer les éléments d'analyse permettant d'alimenter le débat sur la stratégie à travers une restitution plus systématique : c'est le sens qu'ont pris les notes de conjoncture et bilan, mais aussi les séminaires d'information lancés en fin d'année.
- Croisement accentué des réflexions stratégiques qu'elles soient urbaines ou économiques, notamment à travers le SCOT fortement revisité en ce sens, mais aussi dans les documents sectoriels qui ont pris corps (Stratégie de développement économique, en particulier, ...).
- Affirmation du rôle d'accompagnement que joue l'ADU dans les projets d'échelle communautaire, garantissant ainsi le passage de la stratégie à l'opérationnel mis en œuvre et piloté par les collectivités, avec un degré d'implication très variable selon les projets et les domaines d'intervention.
- Volonté de conforter l'appui aux communes pour faciliter leur participation à leur échelle et dans leur rayon d'action.

Nouvelle organisation interne de l'ADU et nouveaux outils

Cette nouvelle vision portée sur les missions de l'ADU s'est accompagnée d'un recentrage des équipes autour de 4 pôles métiers (Intelligence du territoire, Planification/ Développement durable, Appui aux communes/Projet urbain, Développement économique) et d'un pôle « Ressources fonctionnelles ». Des équipes qui, après les départs importants de l'année précédente, ont pu retrouver leur niveau d'effectif, en confortant notamment les compétences spatiales qui s'étaient amenuisées.

Par ailleurs, afin de mieux travailler en transversal, capitaliser méthodes et contenus et veiller à une meilleure allocation des ressources, un vaste chantier a été lancé dans la mise en place d'un management par projet. Une première approche concrète a pris corps dans la mesure du temps passé par projet afin de mieux mettre en correspondance missions et moyens humains nécessaires pour les mettre en œuvre. Enfin, le nouveau système d'information a été mis en chantier et devrait garantir courant 2005 facilité d'accès aux informations et complémentarités dans les outils.

Malgré ces changements dans l'organisation interne et dans la structuration des missions de l'ADU, le présent rapport d'activités est structuré selon le programme de travail 2004 pour permettre une lecture plus transparente des engagements et des réalisations de l'année.





1. Observatoire

1.1 - Outils de suivi

1.2 - Etudes stratégiques et thématiques

1.3 - Dossiers de veille

Pour le pôle Intelligence du territoire, l'année 2004 a été marquée par l'évolution progressive des métiers, d'observatoire vers une fonction plus stratégique, qualifiée d'intelligence territoriale. Par exemple sur le SCOT, l'implication du centre de ressource a permis à la fois de collecter les informations pertinentes, au plus près des besoins exprimés, et de capitaliser au mieux ces éléments dans les bases d'informations, notamment géographiques. Autre événement marquant de 2004, la note de conjoncture et le bilan 2003 de l'agglomération ont permis d'apporter des informations actualisées, dans une logique de suivi permanent du territoire, pour favoriser une meilleure réactivité de l'action publique sur des questions stratégiques et vitales pour l'avenir du Pays de Montbéliard.

Le travail de veille se rapproche lui aussi au mieux des dossiers d'actualité, et a permis d'apporter du contenu sur des événements d'importance tels que Mobilis, ou encore sur des questions-clés telles que la consolidation du centre de l'agglomération et les possibilités de développement du secteur des Gros Pierons.

Par ailleurs, de nouvelles thématiques ont été abordées ou approfondies, par la réalisation d'études sur les TIC, sur le tourisme, sur les fonctions urbaines supérieures.

Enfin, ces évolutions de l'observatoire à l'intelligence du territoire se sont traduites tant sur le contenu que sur les outils qui sont abordés dans la dernière partie de ce rapport d'activité. Il convient de souligner notamment la montée en puissance du site Internet de l'Agence www.adu-montbeliard.fr qui accueille désormais plus de 10.000 visiteurs chaque mois.

1.1 - Outils de suivi

Le suivi permanent de ce qui est réalisé, et l'évaluation au regard des objectifs fixés initialement

Développer une grille de suivi pour le Contrat d'agglomération et pour le SCOT

2004 ayant été consacré à l'élaboration du SCOT, il a s'agit d'alimenter cette démarche par tous les éléments de diagnostic manquant, que ce soit par des mobilisations d'information en local, ou en faisant appel à des expertises externes (par exemple pour affiner l'état initial de l'environnement).

Note et groupe de conjoncture trimestrielle

L'Agence a réuni le groupe de conjoncture (Banque de France, URSSAF, DDTEFP et CAPM) 5 fois, pour sensibiliser les participants aux besoins d'information, et faciliter la mutualisation d'éléments tant quantitatifs que qualitatifs pour cerner au mieux les évolutions récentes du territoire, et anticiper dans la mesure du possible les changements qui s'opèrent sur le Pays de Montbéliard. Cela a permis de produire un « bilan 2003 » en mai, et le travail se poursuit pour d'une part tenir à jour le tableau de bord comprenant les informations économiques essentielles sur le territoire, et d'autre part en retirer les informations-clés sur les tendances et évolutions constatées.

Diffusion d'une information régulière sur les TIC

La mise en place d'un « club Numérica » réunissant les différents interlocuteurs des communes de la CAPM, élus et techniciens, en charge des sites internet, a permis d'une part de dresser un état des lieux de l'offre des 29 communes sur Internet (site, services, informations...) et d'autre part d'engager un chantier d'amélioration et de développement du niveau de service actuel (groupe de travail en cours, visant à mettre à disposition de l'ensemble des communes un portail commun pour leur faciliter la création puis la mise à jour de leur propre site Internet)

Une étude ADU a permis de faire état du secteur TIC présent sur le Pays de Montbéliard, en dénombrant et qualifiant les entreprises existantes et leur offre de services.





Alimentation de l'Intranet Numérica

Par sa mission de veille, l'Agence alimente régulièrement l'Intranet Numérica, permettant de partager l'information avec les utilisateurs réguliers du Centre de Développement du Multimédia.



Tourisme

Deux études pour poser les bases d'une observation continue de ce secteur d'activités, ciblé dans le projet l'Agence a réalisé deux études pour poser les bases d'une observation continue de ce secteur d'activités, ciblé dans le projet d'agglomération comme l'un des potentiels de diversification économique du Pays de Montbéliard.

- une approche globale du secteur touristique sur le Pays de Montbéliard, qui a permis de constater que cette volonté inscrite dans le projet d'agglomération (faire du tourisme un secteur d'activité économique, et un atout de diversification) n'est pas pour le moment suivie d'effet, dans la mesure où peu de politiques ambitieuses en la matière ont été lancées pour le moment, mais les grands projets sont en cours...
- un complément ciblé sur le marché et les lumières de Noël édition 2004 a permis de mieux comprendre cette manifestation, d'appréhender son public, ses motivations, et de dégager quelques préconisations pour l'avenir.

Observatoire PDU

(cf. partie sur les mobilités transports)

Observatoire déplacements Aire Urbaine

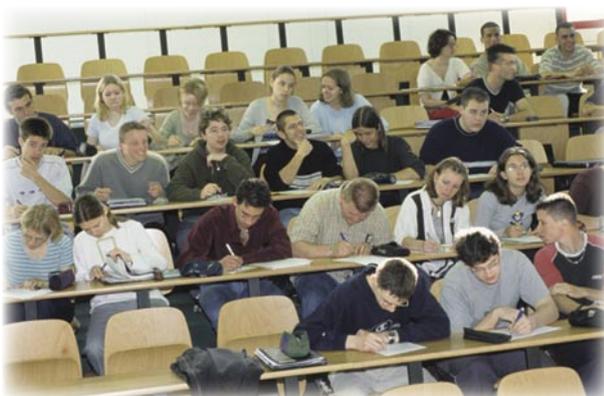
L'Agence a contribué, au côté du SMAU, et en partenariat avec l'Agence de Belfort et la Maison du Temps et de la Mobilité, à la mise en place de l'Enquête ménage déplacement (cf. partie Aire urbaine), débutée à l'automne 2004, et qui s'achèvera début 2005. La suite de la démarche verra l'engagement de l'exploitation des résultats issus de cette enquête

Note sur l'offre de transports en commun entre Montbéliard et Belfort : pour alimenter les réflexions du groupe de travail SMAU sur les questions d'amélioration de l'offre de transport sur l'Aire urbaine, l'Agence a produit un état des lieux sur les liaisons ferroviaires entre Belfort et Montbéliard, mettant en évidence les principaux « creux horaires », et autres faiblesses à corriger.



Observatoire de la « vie étudiante »

Pour mieux connaître qui sont les étudiants du Pays de Montbéliard, et quel est l'impact du pôle étudiant sur la CAPM, une enquête a été réalisée, en partenariat avec un groupe d'étudiantes de l'IUP Génie des Territoires et de l'Environnement. 330 questionnaires ont ainsi été collectés, auprès d'étudiants ayant déjà passé au moins un an à Montbéliard, pour préciser leur origine, leur lieu de résidence, leur niveau de satisfaction global et sur les équipements à leur disposition, leurs pratiques en matière de transport, commerce, loisirs... Les principales conclusions seront présentées à la CAPM pour consolider les décisions en cours (consolidation de la maison de l'étudiant, ouverture et mode de gestion des équipements existants...).



Chiffres-clés

2004 a permis de collecter l'information actualisée, et de mettre au point une maquette qui sera éditée début 2005.

Autres observatoires thématiques

Les autres observatoires thématiques sont poursuivis : suivi des effectifs scolaires, parc social (*cf partie 7.2*), et vie des quartiers et de la sécurité (*cf partie 7.2*).



1.2 - Etudes stratégiques et thématiques

Sur des sujets plus ciblés, approfondir la réflexion pour alimenter la décision



Etude des fonctions métropolitaines supérieures

Dans le cadre de la convention pluriannuelle entre le réseau de villes Rhin-Sud et les 3 agences d'urbanisme, le travail s'est poursuivi en 2004 par une finalisation du document de cadrage démographique, et d'un premier examen statistique sur les fonctions urbaines supérieures, ainsi que par la démarche d'entretiens auprès de personnes ressources concernées par les thématiques retenues (*cf. partie 4.4. sur les échelles supra-territoriales*).

Atlas du Grand Est

Faute de financement mobilisable, et la DATAR ayant mis sa priorité sur l'appel à coopération métropolitaine, le cahier des charges a été finalisé mais n'a pas pour le moment donné lieu à réalisation. Certaines cartes ont toutefois été construites pour les réponses à l'appel à projet de la DATAR (*cf partie 4.5*)

Groupe veille du Pôle Automobile et le benchmarking sur les pôles auto européens & implication dans le réseau Eurada

Les éléments de diagnostic nécessaires à la constitution du dossier, et à la demande de financement par les différentes agglomérations concernées ont été fournis (*cf détail dans la partie 10.3*).

Accompagnement de la CAPM et du Syndicat Mixte de l'Aérodrome du Pays de Montbéliard dans les réflexions sur la mise en place d'une liaison commerciale régulière entre Montbéliard et Paris

Le projet a été ajourné.

Image / attractivité

L'Agence a accompagné la CAPM dans la mise en place d'un panel permanent d'enquête de la population du Pays de Montbéliard. Celui-ci devrait être sollicité 3 à 4 fois au cours de l'année 2005, dont une première sur les pratiques de loisirs.

Offre résidentielle temporaire pour les cadres

Une démarche d'enquête qualitative a été menée auprès d'un certain nombre de cadres travaillant sur l'Aire urbaine, soit en situation de « nouveaux arrivants », soit de « bi-résidents » (une résidence principale, familiale par exemple, ailleurs, et un logement ici pour 3 à 4 jours par semaine) pour mieux connaître leur parcours résidentiel, leurs attentes au départ, le type de logement qu'ils ont trouvé et leur niveau de satisfaction. Cette étude a permis de mettre en évidence certains manques dans le parc de logements de la CAPM, que ce soit en termes d'hôtellerie, de gîtes, de locatifs, voire de logements à vocation temporaire de type appart'hôtel.



Mutations immobilières

Les mutations immobilières, sur le marché de l'ancien ont été approchées à deux échelles, l'échelle de la CAPM, et à celle de l'Aire urbaine pour voir comment les marchés du Territoire et du Pays de Montbéliard étaient différents ou complémentaires, et surtout comment les « migrations » de l'un vers l'autre s'opéraient (*cf détail sur cette étude en partie 7.2*).

Atlas urbain du Pays de Montbéliard

Les atlas transport, économie, santé-social et formation-enseignement ont été actualisés dans la mesure des informations disponibles, et édités pour alimenter le diagnostic SCOT. La réflexion est engagée sur la consolidation d'un outil numérique actualisable plus facilement au cours du temps.



L'atlas environnement

Une première maquette du projet a été réalisée. Or, une étude complémentaire a été engagée pour compléter l'état initial de l'environnement rendu obligatoire par la loi Solidarité et Renouvellement Urbain dans le cadre de l'élaboration du SCOT du Pays de Montbéliard, sur des thématiques ciblées : approvisionnement en eau, traitement des déchets, nuisances diverses... Ces compléments seront intégrés à la maquette de départ pour éditer un atlas complet en 2005.

L'atlas démographie

Pour compléter le diagnostic SCOT, une approche des dynamiques démographiques du pays de Montbéliard a été engagée. La réalisation de projections de population selon les méthodes & outils développés par l'INSEE est en cours et viendra compléter ce fascicule de diagnostic capital pour la définition des orientations du SCOT.

Une typologie des densités urbaines du Pays de Montbéliard

Dans le cadre des rencontres nationales des agences d'urbanisme, l'Agence a élaboré un calicot sur les différentes densités rencontrées sur son territoire. Cette approche très synthétique permet la comparaison avec nombre d'agglomérations qui ont joué le même jeu. Ainsi, un document de synthèse réutilisera ces éléments pour permettre à chacun de mettre en relation densité (en population, en logements, en surface bâtie) et type de quartiers, de services offerts, forme urbaine dans son ensemble. De plus, la démarche engagée par la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme se poursuit, avec la perspective d'un ouvrage et d'un séminaire sur le sujet « densité & forme urbaine », travail auquel l'Agence apporte toute sa contribution.

Etat des lieux de l'offre en bibliothèques

L'approche des bibliothèques-médiathèques du Pays de Montbéliard initialement prévue dans le programme de travail de l'Agence a été en grande partie réalisée par la CAPM dans le cadre de l'élaboration du contrat de ville lecture. L'Agence pourrait être sollicitée à l'avenir soit pour compléter cette première étude, soit pour imaginer un dispositif de suivi de ce contrat et chercher à en mesurer les effets.

1.3 - Dossiers de veille

Une mission de veille permanente et d'intelligence économique

Revue de presse

Dans le cadre de ces missions permanentes, l'Agence produit une revue de presse hebdomadaire, issue des revues et journaux professionnels spécialisés.

Revue de presse spécialisée TIC

De la même façon, l'Agence réalise chaque semaine une compilation des informations essentielles concernant les innovations en matière de TIC, et les sujets pouvant intéresser de près ou de loin le Pays de Montbéliard et son pôle Numérica. Ce document pour l'instant resté interne, fera l'objet d'une diffusion plus large dès début 2005.

Dossiers documentaires

Plusieurs documents de veille ciblée ont été réalisés, et notamment un pour Mobilis, un sur les concepts émergents de centres commerciaux (fun shopping center), une sur les relations entre ville & autoroute, et un sur les aires d'autoroute et les vitrines touristiques qui peuvent y être développées.

Veille stratégique et intelligence économique

Pour appuyer le travail des chargés d'affaire sur des salons, ou faciliter des missions de prospection, des veilles ciblées ont été mises en place, par exemple sur les bureaux d'études ou les centres d'appels. De plus, l'Agence a participé à une journée sur l'intelligence économique organisée par l'Association des Maires de France, en partenariat avec ETD, et le témoignage du Pays de Montbéliard en matière de veille stratégique a fait l'objet d'un article dans la revue du développement local.





Transports - Déplacement - Mobilité

T'Advance

La CAPM a initié un programme de recherche pluri-annuel pour développer, dans le cadre de la restructuration de son réseau de transport en commun, des systèmes de transport à la demande innovant. L'Agence a contribué à ce travail par une animation des groupes de travail tout au long de l'année, nécessaires à définir les modalités d'avancement et de mise en œuvre de ce projet d'innovation. Les contraintes parfois contradictoires entre recherche et mise en application pratique ont ainsi été progressivement levées, pour déboucher en

fin d'année 2004 à la fois sur la signature de la convention, validée par le CNRS et les universités concernées, et sur de premières réflexions visant à définir les solutions optimales de transport à la demande imaginables au vu du contexte de la CAPM.

2005 verra ce travail s'accélérer avec la mise en place d'une expérimentation avant l'été, pour une généralisation de ces systèmes concordant avec le déploiement du réseau restructuré par la CTPM dès l'automne et consistant en une nette amélioration de l'offre sur le cœur d'agglomération, moyennant un rabattement plus efficace en transport à la demande sur les pôles relais.

Politique de la ville

Mission FNAU-DIV : recensement des observatoires « politique de la ville »

Suite à un premier travail réalisé en 2000 par la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme (FNAU) à la demande de la Délégation Interministérielle à la Ville (DIV), il a été souhaité une actualisation de ce recensement. Cette mission d'expertise est financée en totalité par la DIV, et permet de valoriser les compétences et l'excellence de l'Agence en matière d'observation urbaine.

En effet, l'Agence de Montbéliard pilote le groupe de travail composé de 5 agences au total (Angers, Chalons en Champagne, Lyon, et Mantes-la-Jolie) et chargé :

- de recenser le plus précisément possible des différents observatoires infra-communaux existants dans les agences d'urbanisme (*cf. fiche synthétique complétée pour chaque dispositif identifié*)
- d'accompagner la DIV dans la rédaction d'une note stratégique, précisant les positionnements optimaux de chacun pour construire une observation pertinente dans le cadre des différentes politiques de la ville (*cf. loi Borloo & exigence sur les indicateurs et le débat d'évaluation annuel à tenir localement*)
- de proposer la rédaction d'un guide méthodologique, facilitant la mise en place d'observatoires là où il n'en existe pas pour le moment, ou la consolidation des dispositifs existants





2. SCOT

La présentation à l'État (DGUIHC) en janvier 2004 du document SCOT débattu en Conseil de Communauté en juillet 2003 a nécessité des ajustements majeurs. Ainsi, les cahiers de secteurs dont la finalisation était envisagée dans le cadre de l'élaboration du SCOT ont été remis en cause. Une mise à plat du dispositif d'élaboration du SCOT, la redéfinition du calendrier ainsi que l'engagement d'études complémentaires thématiques, ont été nécessaires : commerce, environnement, foncier, modélisation, etc.

En outre, conformément aux exigences de l'État, afin de conforter l'émergence d'un projet politique lisible, l'ADU anime en lien avec la CAPM, un groupe de travail composé de sept élus. Ce comité de travail a eu pour objectif en 2004 de préciser les ambitions du SCOT dans le cadre de l'élaboration du Projet d'Aménagement et de Développement Durable présenté à la commission 9 - Planification. Le comité a ainsi travaillé sur plusieurs thématiques : nature en ville, modèle d'agglomération, système métropolitain, développement économique et commercial. Le comité d'élus a préparé le débat sur le PADD.

La concertation a également été poursuivie. L'année 2004 a ainsi été marquée par l'organisation d'un débat avec le groupe citoyen sur la base de l'analyse de leur contribution écrite.

De plus, le projet de PADD a été présenté aux personnes publiques associées à l'élaboration du SCOT dans le cadre d'un séminaire de travail. Le projet de PADD a également été présenté au Conseil de Développement.



3. Contractualisation

L'ADU accompagne la CAPM et les communes dans la définition d'orientations et de projets stratégiques pour l'agglomération et assure le pilotage et l'animation des dispositifs de contractualisation du Pays de Montbéliard, tels que le Contrat d'agglomération et le Contrat CITE.

L'Agence se trouve à l'articulation des priorités d'intervention de l'État, du Conseil régional et du Conseil général et concourt à la mise en œuvre du projet d'agglomération en veillant à la mise en cohérence de l'ensemble des opérations programmées.

Le Contrat d'agglomération

L'année 2004 a été consacrée à la finalisation du contrat d'agglomération qui a été présenté au Conseil de développement en octobre. La hiérarchisation des projets a nécessité une large concertation au sein de la CAPM avec les services de l'État, le Conseil régional et le Conseil général.

L'ADU a redéfini la programmation du contrat d'agglomération au regard de la consommation des crédits du FEDER et de la nécessité de hiérarchiser les projets pour établir des priorités.

Le Contrat CITE

À l'initiative du Conseil général du Doubs, le Contrat d'Initiative Territoriale (CITE) accompagne la mise en œuvre du projet d'agglomération du Pays de Montbéliard qui croise les intérêts du département. L'ADU a vu son rôle étendu à l'assistance aux communes dans l'élaboration des projets, le montage des plans de financement et des dossiers de demandes de subventions.

L'ADU a effectué, à la demande du Conseil général du Doubs, un bilan sur la période 2001-2003 qui fait apparaître des inégalités dans le financement des projets par rapport aux axes d'interventions prédéfinis, et notamment des carences dans certains domaines comme le tourisme. Par ailleurs, l'état des consommations de crédits et l'augmentation des demandes de subventions ont favorisé le financement de projets structurants ambitieux mais également plaidé en faveur du soutien des projets des petites communes.



4. Coopérations supra-territoriales

L'ADU coopère avec les agences de la Région Grand Est pour construire un cadre de connaissance et permettre au Pays de Montbéliard de choisir son positionnement à ces échelles : Aire urbaine, Rhin Sud, réseau métropolitain et plus largement Grand Est.

Mais aussi, l'Agence s'intéresse aux questions de développement à l'échelle du bassin de vie du Pays de Montbéliard, qui est l'échelle à laquelle les dynamiques peuvent être observées.

Dans ce cadre, elle travaille avec les communautés de communes périphériques à la CAPM, faisant partie du Pays de l'Aire urbaine.

Contrat FIDEL

En 2004, l'Agence a piloté pour le compte du Conseil Général l'élaboration du contrat FIDEL avec les communes du Doubs appartenant au « Pays de l'Aire urbaine », hors CAPM. Un travail de terrain avec chacune des communes et les communautés de communes a permis de finaliser un contrat qui s'appuie sur les enjeux spécifiques de ces territoires et les problématiques transversales de ces collectivités, à l'articulation des préoccupations du Conseil général. Le Contrat a été signé le 21 juin 2004.

En 2004, l'ADU a organisé deux séances de programmation des projets. 624 474 euros sont encore disponibles jusqu'en 2006. L'Agence a accompagné les collectivités dans le montage des dossiers et l'élaboration des projets en insistant sur la nécessité de ne présenter que des projets structurants et intercommunaux. Au-delà de l'organisation des programmations 2005 et de l'accompagnement des communes dans le montage des dossiers, compte tenu des problèmes rencontrés par ces intercommunalités récentes, l'ADU étudiera avec les collectivités les moyens de faire émerger des projets d'une ambition suffisante (réalisation d'études thématiques, mise en réseau, etc.).

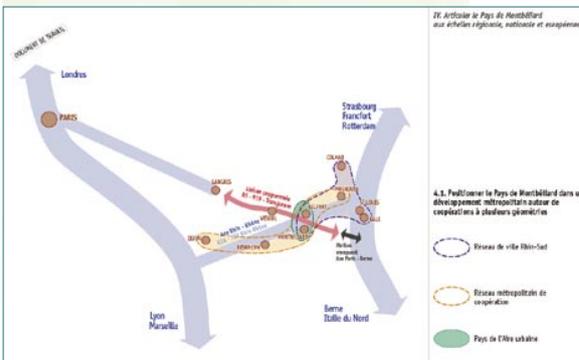
En 2004, l'Agence n'a pas été associée à l'élaboration du contrat de Pays. Elle a par contre participé à la préparation du programme de redynamisation de l'Aire urbaine (Contrat de Site) cf partie 10.1.





Réseau de ville Rhin Sud

La Ville de Montbéliard est associée à Belfort, Colmar, Héricourt, Mulhouse et Saint-Louis au sein du réseau de villes Rhin-Sud. Suite à une première étude réalisée par les 3 agences pour dégager des enjeux communs sur ce territoire, une nouvelle démarche a été prévue sur 3 ans et débutée en 2003, autour des fonctions urbaines supérieures, préciser la situation actuelle du réseau et des perspectives de développement de ces fonctions. Après l'élaboration d'un document de cadrage, finalisé au cours du premier trimestre 2004, la démarche d'interview auprès d'acteurs représentatifs sur différentes thématiques a été engagée, et a permis de dégager des pratiques actuelles de mise en réseau, des blocages éventuels, le rôle effectif des fonctions urbaines supérieures, et les priorités en la matière. Le document de synthèse restituant ces éléments est en cours de finalisation, et devrait faire l'objet d'une présentation début 2005.



Appel à coopération métropolitaine

La DATAR a lancé mi 2004 un appel à « Coopération métropolitaine », visant à favoriser les collaborations d'agglomérations, soit dans un élargissement de leur aire d'influence, soit avec d'autres agglomérations en réseau, et pour prétendre mieux à un rayonnement européen. Les villes et agglomérations de Dijon, Besançon, Montbéliard, Belfort et Mulhouse ont souhaité s'associer pour défendre un projet de « espace métropolitain Rhin-Rhône ». L'Agence de Montbéliard, en collaboration avec les autres agences concernées, a contribué à l'élaboration de cette candidature, notamment par mobilisation de moyens cartographiques, et de diagnostic.

Association Grand Est

Sur une proposition initiale de la DATAR à l'Agence de développement et d'urbanisme de Nancy, un groupe de travail s'est mis en place courant 2003, co-piloté par l'Agence de Montbéliard, pour rédiger un cahier des charges. 2004 a vu l'achèvement de cette première proposition de cahier des charges. Entre-temps, la DATAR a fait évoluer ses priorités, notamment en fonction de l'appel à Coopérations métropolitaines, ce qui a valu une mise en suspens du dossier Atlas du Grand Est. Par ailleurs, suite aux élections régionales, l'association des régions du Grand Est, initialement intéressée par le projet, a consacré 2004 à une recomposition et une redéfinition de ses priorités. Toutefois, certaines cartographies ont été réalisées, précisément pour répondre à cet appel à projet.





5. Projet urbain

5.1 - La place du Pays de Montbéliard à l'échelle de l'Aire Urbaine

5.2 - Le cœur d'agglomération

5.3 - La coulée verte et bleue

5.4 - L'armature industrielle et tertiaire

5.5 - Cahiers de secteurs

5.6 - La liaison Nord et le grand Bouloy

5.7 - Le réseau des belvédères

5.8 - Montbéliard : Le Triangle du Congo

« La mise en place du Scot a été une opportunité pour réfléchir à l'avenir de l'Agglomération de façon très large et a permis de mettre en exergue la nécessité de proposer un nouveau modèle de développement. [...] La loi oblige l'agglomération, par le biais du projet porté par le SCOT, et notamment au sein du PADD, à afficher les grands principes d'un équilibre entre la viabilité écologique du territoire, son développement économique et sa cohésion sociale. Cette obligation, convergeant avec la volonté de refondation de l'agglomération sur son identité pour lui ouvrir de nouvelles perspectives, représente un formidable levier de développement pour que les collectivités du Pays de Montbéliard, ensemble, construisent leur avenir. » *(Extrait du projet de PADD soumis au débat en Conseil de Communauté le 21 janvier 2005)*

Tout au long de l'année 2004, cette effervescence de réflexion prospective et de planification à long terme ont eu un impact fort sur le projet urbain. Il s'agissait de saisir toutes les opportunités pour garantir la réussite d'un processus de régénération de l'agglomération et garantir un effet moteur de chacune des actions, dans une cohérence d'ensemble.

Le projet urbain permet de bénéficier de visibilité et de communiquer sur l'évolution du Pays de Montbéliard. Par les perspectives ouvertes et les idées exprimées, il souligne les enjeux autour d'une accélération de l'évolution de l'image de l'agglomération, de sa structuration et de la nécessaire recherche de qualité.

5.1 - La place du Pays de Montbéliard à l'échelle de l'Aire urbaine

Mise à deux fois trois voies de l'autoroute A36

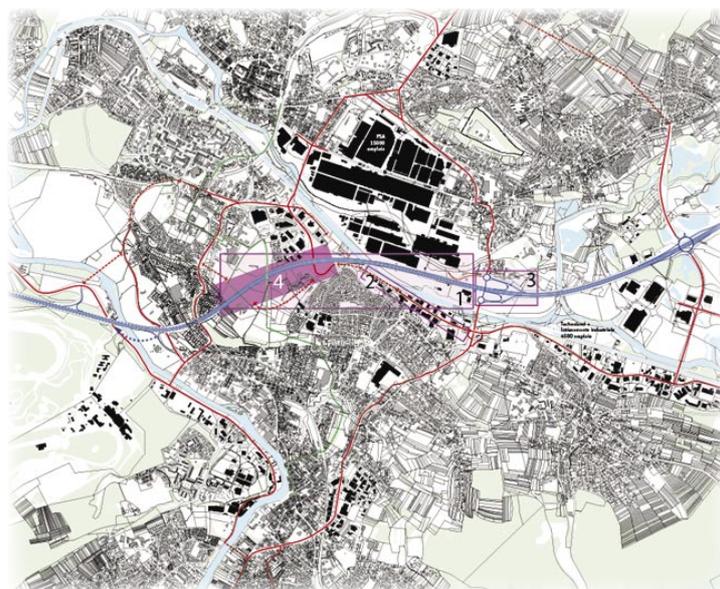
Après échange avec la SAPRR et SCETAUROUTE, les techniciens de la CAPM et de l'ADU ont estimé que l'avant projet d'élargissement présentait toujours des manques par rapport à des critères de cohérence et d'efficacité du dispositif, de lisibilité des itinéraires et d'une réelle complémentarité entre le système autoroutier et le maillage de voiries d'agglomération. En somme, le projet ne garantit pas le niveau de fonctionnalité nécessaire à une autoroute en agglomération. La CAPM et l'ADU ont donc fait part de leurs observations dans le cadre de la consultation des partenaires et ont proposé une alternative à la solution de base de la SAPRR, ainsi que la modification du phasage envisagé.

Sur cette base, un nouveau dossier synoptique a été présenté par la SAPRR à la Direction des Routes ; celui-ci a donné lieu à une décision ministérielle modificative en décembre 2004 permettant d'approfondir une alternative qui prendra mieux en compte les intérêts de l'agglomération.

Suivi des études sur la gare TGV et réflexions sur la connexion du Pays de Montbéliard avec cette nouvelle infrastructure

L'Agence a accompagné les réflexions des représentants des collectivités partenaires (SMAU, CAB, CAPM, Conseil Régional) sur le périmètre partagé de la future gare TGV à Sévenans.

L'ADU a participé aux différentes réunions du groupe technique. La réunion du Comité de Pilotage chargée de retenir un parti d'aménagement et un programme d'équipements a eu lieu fin décembre 2004 au Conseil Général de Belfort.



5.2 - Le cœur d'agglomération



Site des Gros Pierrons : concours international d'urbanisme

La Communauté d'Agglomération du Pays de Montbéliard a souhaité souligner par une opération d'envergure sa renaissance en ville du XXI^{ème} siècle orientée, dans la lignée de son évolution au cours des dix dernières années, sur le numérique, la culture scientifique et technique, et le développement durable. Dans ce contexte, l'Agence a proposé qu'elle mette au concours l'urbanisation d'un quartier phare comme moteur de cette dynamique montante afin d'en marquer le sens, la forme et le mode de vie. Il s'agit de réussir le renouvellement de l'agglomération à partir d'un site stratégique de

par sa position géographique centrale, la qualité de ses paysages, sa situation dominante et sa desserte par l'autoroute A36.

La mission de l'Agence a consisté à assister la CAPM et les communes directement concernées (Montbéliard, Exncourt, Arbouans) dans :

- l'élaboration d'un cahier des charges pour une étude de programmation urbaine et le suivi de cette étude,
- le lancement du concours d'urbanisme, l'analyse des dossiers de candidatures, et le suivi des relations avec les équipes de maîtrise d'œuvre.

En 2005, l'Agence assistera la CAPM dans l'analyse factuelle des prestations remises par les concurrents en comité technique et la proposition d'un avis motivé en jury de concours. Cela permettra à la CAPM d'engager avec le lauréat les phases pré-opérationnelles en concertation avec les communes limitrophes.

Etude de définition pour le projet de transport en commun en site propre

(cf chapitre transport)

Etude pour l'aménagement de la RD34

La RD 34 qui relie les deux principales communes de l'agglomération, Montbéliard et Audincourt, est perçue aujourd'hui comme une voie routière et reste un des axes urbains majeurs à aménager. Les objectifs poursuivis dans l'étude pour son aménagement, conformes au PDU et à la loi SRU sont d'aménager un véritable boulevard, de traiter les espaces publics le long de l'itinéraire, de donner la priorité à la performance des transports collectifs, d'organiser et aménager chacun des carrefours, d'intégrer les liaisons douces et réaliser un partage multimodal de la voirie, de limiter les nuisances engendrées par le trafic routier et notamment les poids-lourds, et enfin, de gérer les problèmes de vitesse et de sécurité tout en assurant le fonctionnement d'un axe majeur.

Au-delà des objectifs généraux qui concernent l'intégralité de la RD 34, l'étude a permis de définir le traitement de voirie à réaliser à court terme dans le secteur d'Arbouans visant à donner la priorité aux transports collectifs et à intégrer les cycles tout en réduisant les problèmes de sécurité.

L'Agence a assisté la CAPM dans le suivi de l'étude d'aménagement, en particulier pour assurer l'articulation avec le projet urbain des Gros Pierrons.



5.3 - La coulée verte et bleue



Projet de parc de loisirs scientifiques et culturels de l'Île du Mont Bart

Le projet s'inscrit dans une perspective de développement durable pour l'agglomération. Il est destiné au grand public de toute l'aire urbaine et au-delà. Facteur de développement, il doit être l'un des moteurs du projet touristique de l'agglomération. Son caractère d'espace public de qualité, largement ouvert au public et sa vocation éducative lui donnent un rôle social affirmé. Projet à caractère environnemental et paysager, il compose avec le milieu aquatique omniprésent et le valorise. Il assoit l'attractivité du pays de

Montbéliard, renforce son image positive. Transversal, il intègre une dimension d'aménagement urbain car, situé au centre de l'agglomération, sa réalisation sera génératrice d'une recomposition urbaine qui ira au-delà du périmètre dans lequel il s'inscrit physiquement.

L'Agence a assisté la CAPM et le programmiste Arc Essor dans :

- le suivi de l'étude de programmation,
- la participation à l'élaboration du cahier des charges du concours de maîtrise d'oeuvre,
- l'analyse factuelle des prestations en comité technique et la proposition d'un avis motivé en jury de concours.

En 2005, elle pourra assister la CAPM dans le montage de dossier de demandes de subventions et le suivi des études de maîtrise d'oeuvre au regard du PPRI et de la structuration de l'agglomération dans son ensemble (relation ville / nature).



5.4 - L'armature industrielle et tertiaire

Accompagnement de la CAPM sur les projets, en cours d'études, de parcs d'activités à vocation régionale : l'extension de Technoland et les Hauts de Mathay

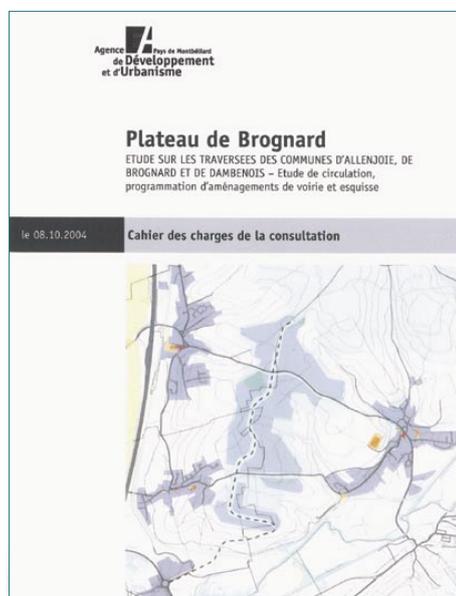
L'Agence a participé à la réflexion sur l'extension de Technoland au côté de la CAPM depuis l'origine du projet. Cette année aussi, l'Agence a accompagné la CAPM sur différents aspects :

- prospective sur les besoins des entreprises (*cf partie 10 développement économique*)
- pour les Hauts de Mathay : suivi de la révision du document d'urbanisme réalisée par des bureaux d'études extérieurs
- pour l'extension de Technoland : intégration du projet dans les documents d'urbanisme d'Allenjoie, de Brognard et de Dambenois (*cf partie 6 - études communales*) ; réflexion au-delà du périmètre de ZAC et études complémentaires pour une meilleure intégration urbaine du projet ; appui à la traduction réglementaire.
- appui à la recherche d'expériences innovantes dans des contextes similaires (gestion environnementale de parcs d'activités, organisation des transports ...)

Extension de la zone du Charmontet

D'une superficie de 4,7 ha, la zone du Charmontet (Grand-Charmont), est située dans la plaine des Jonchets, un site à forte valeur écologique bordé au Nord par la zone humide destinée à accueillir un parc naturel, et à l'Est par les vergers communaux.

L'ADU assiste la CAPM pour réaliser un plan de composition de la zone comprenant 12 parcelles commercialisables dont l'emprise au sol varie entre 1 620 m² et 5 280 m². L'aménagement répond au double objectif d'offrir une surface foncière satisfaisante et de garantir des qualités architecturales, environnementales et paysagères.



5.7 - Le réseau des belvédères



La CAPM a passé un marché d'étude préalable à l'aménagement de 4 belvédères principaux de l'agglomération avec l'ONF le 25 novembre 2003. Il s'agit des sites du Fort Lachaux, du Fort du Mont Bart, de la côte de Champvermol et du belvédère de Vandoncourt. Un groupe de travail s'est alors constitué autour de la CAPM avec l'Agence et les communes concernées. Cette étude a permis d'aborder 4 échelles d'intention : les accès tous modes, la partie sommitale avec identification des cônes de vues, le lieu d'interprétation du paysage, et enfin, les supports pédagogiques.

5.8 - Montbéliard : Le Triangle du Congo

Confere partie 6.2

5.9 - Audincourt

Confere partie 6.2





6. Etudes communales

6.1 - Les procédures de modification de POS, révision ou d'élaboration de PLU

6.2 - Assistance urbanistique pour les communes

L'année 2004 a continué d'être marquée par une demande soutenue des communes pour les accompagner dans la mise en œuvre de projets visant notamment à offrir de nouveaux logements sur leur territoire. En effet, à mi-mandat, les élus ont besoin de voir leurs projets se réaliser. Dans la même dynamique, l'ADU aide les élus à finaliser les PLU, sachant qu'ils devront être mis en compatibilité avec le SCOT dans les trois ans après son approbation, ce qui aura des effets certainement en matière de cohérence urbanisme/transports et forme urbaine.

De fait, plusieurs projets de développement résidentiels se sont concrétisés en phase opérationnelle : Zac des Terrasses à Sainte Suzanne, des Hauts de Bavans, du mont Chevis... D'autres projet sont encore au stade d'études de faisabilité : « Bois des Erres » à Vieux Charmont, « Bouloie » à Bethoncourt, Les Bruyères à Valentigney, « à la ville » à Hérimoncourt, Les Grandes Pesses à Audincourt, « Mont Reuche » à Dasle, « Champs Montants » à Courcelles, etc...

Dans la plupart des cas, ces opérations peuvent être conduites à la condition de faire évoluer le document d'urbanisme, par modification, révision simplifiée ou révision globale pour adopter un PLU.

L'Agence a donc assuré une importante activité d'accompagnement des communes parvenues à des stades différents de l'élaboration d'un projet stratégique de développement et leur traduction réglementaire : engagement de la réflexion, formalisation au travers d'un Projet d'aménagement et de développement durable puis dans le zonage et le règlement, suivi des objectifs et modalités de concertation de la population, suivi administratif de la procédure règlementaire.

En même temps, à l'échelle infracommunale, l'Agence a poursuivi ses missions d'assistance urbanistique pour établir des cahiers des charges d'aménagement (cadrage, objectifs, contrainte, atouts) et assurer le suivi des études de requalification / développement urbain ou de faisabilité sur des secteurs particuliers, qu'il s'agisse de projet d'habitat (densification, extension), de zone d'activités économiques, d'espaces publics (voiries, places, parcours piétons/cycles...).

6.1 - Les procédures de modification de POS, révision ou d'élaboration de PLU

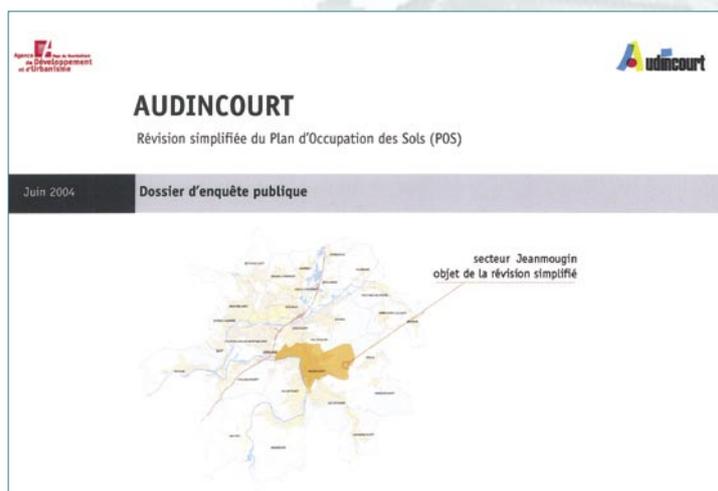
Arbouans : participation à l'élaboration du PLU

Engagée par la commune depuis février 2003, l'élaboration du PLU est conduite par plusieurs bureaux d'études spécialisés (environnement, urbanisme, juridique). L'Agence a poursuivi sa mission ponctuelle d'assistance de la commune en participant à la réflexion pour une prise en compte de l'échelle intercommunale et des politiques d'agglomération (SCOT, PDU, PLH, plan paysage...).

Audincourt : révision simplifiée du POS

La commune souhaitait intervenir pour améliorer un site d'habitat précaire en zone naturelle. Elle a défini avec l'Agence la procédure adéquate pour adapter le règlement d'urbanisme au projet, et a engagée la révision simplifiée du POS en janvier 2004. L'Agence a modifié le document d'urbanisme et élaboré le rapport justificatif. Elle a appuyé la commune pour l'organisation de la concertation avec la population, de l'enquête publique, et de la consultation des personnes publiques associées (Services de l'Etat, CAPM, Conseil Général, etc...). La commune a approuvé la révision simplifiée du POS le 20 janvier 2005, bien que les délais de ce type de procédure puissent être réduits à 6/7 mois si nécessaire. Le projet peut maintenant être réalisé.

L'Agence assistera encore la commune dans une nouvelle révision simplifiée engagée le 8 novembre 2004, en lien avec le projet de ZAC « Les Grandes Pesses ».





Bart : révision du POS pour un PLU

L'Agence accompagne la commune pour la révision de son PLU engagée par délibération du conseil municipal le 30 janvier 2004. Elle a proposé une méthode de travail et assisté la commune dans la consultation des bureaux d'études spécialisés pour réaliser l'étude environnementale et paysagère. Elle a animé des réunions sur les principaux indicateurs démographiques et les enjeux de développement. La présentation du diagnostic environnement a eu lieu début juillet. L'Agence a aussi accompagné la commission urbanisme dans la définition du Projet de Développement et d'Aménagement Durable.

Bavans : modification du POS

En relation avec la SAFC missionnée par la ville pour étudier un projet d'aménagement résidentiel d'environ 20 hectares (site des Hauts de Bavans), l'Agence assiste la commune pour modifier le POS. En effet, le règlement de la zone du POS concernée n'est pas suffisamment précis pour garantir la mise en oeuvre des principes d'aménagement validés par la commune : diversité d'habitat, hiérarchisation des voies, localisation et caractéristiques des ouvrages publics et espaces verts... L'Agence a réalisé le dossier d'enquête publique qui expose et soumet à l'avis de la population le projet global de modification du POS. L'approbation de celle-ci par le Conseil Municipal est prévue en mars 2005.

Bethoncourt : révision du POS pour un PLU

L'Agence a finalisé le dossier de projet de PLU révisé en y intégrant le projet de ZAC résidentielle du secteur de la Bouloie (conduit par un aménageur privé en maîtrise d'ouvrage déléguée). Ce dossier, arrêté par le conseil municipal de janvier 2005, a été transmis aux personnes publiques associées à la révision (Services de l'Etat, CAPM, Conseil Général, etc...) pour recueillir leur avis avant l'approbation définitive prévue dans le courant 2005.



Dasle : révision du POS pour un PLU

L'Agence poursuit sa mission d'assistance à la commune pour la création d'une structure d'accueil périscolaire et déterminer les principes d'aménagement des secteurs de développement urbain inscrits au POS ou à inscrire dans le futur PLU. Le projet d'aménagement et de développement durable du PLU a fait l'objet d'un débat en conseil municipal en novembre 2004.

Etupes : révision du POS pour un PLU

Suite au travail des bureaux d'études spécialisés qui ont réalisé l'étude environnementale et paysagère, l'Agence a réalisé le diagnostic urbain. Ces études ont alimenté les réflexions de la commune qui, assistée de l'Agence, a élaboré son Projet d'Aménagement et de Développement Durable. Le débat sur ces orientations d'aménagement et de développement a eu lieu au conseil municipal au mois d'octobre et a été présenté à la population lors d'une première réunion publique le 21 octobre 2004.



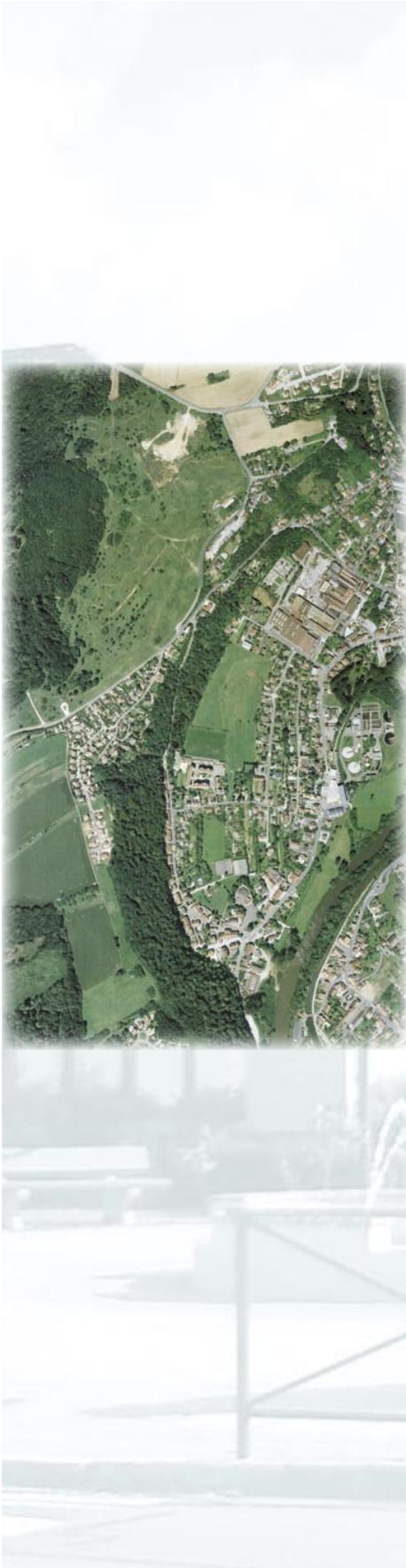
Grand-Charmont : révision du POS pour un PLU

La révision du POS de Grand-Charmont s'est poursuivie par la réalisation du Projet d'Aménagement et de Développement Durable débattu en conseil municipal en novembre 2004 .

Ce document prospectif formalise la stratégie de développement communale au moyen d'une part, de représentations graphiques qui conceptualisent les enjeux et d'autre part, d'orientations écrites qui les formalise. Il vise à garantir la cohérence des projets à venir sur le territoire de Grand-Charmont mais également à rendre conforme le développement de la commune avec les documents d'urbanisme supra-communaux (SCOT, PLH, PDU, Plan Paysage etc...).

Le Padd a été présenté en réunion publique le 14 décembre 2004.





Nommay : révision du POS pour un PLU

Le dossier de projet de PLU finalisé par l'Agence et validé par le conseil municipal fin 2003 a été transmis aux personnes publiques associées pour recueillir leur avis : Conseil Général, Conseil Régional, Chambres Consulaires, CAPM, communes voisines. A l'issue de cette phase d'avis, le dossier a été complété par la prise en compte des effets du projet sur l'environnement et les mesures compensatoires pour limiter cet impact. L'Agence a pu ensuite assister la commune pour organiser l'enquête publique, assister la commission urbanisme pour examiner les remarques et avis de la population à prendre en compte pour les ultimes amendements au dossier. Le PLU a été approuvé par le conseil municipal le 27 janvier 2005.

Sainte-Suzanne : Elaboration du PLU

Le dossier de projet de PLU finalisé par l'Agence et validé par le conseil municipal a été transmis aux personnes publiques associées pour recueillir leur avis : Conseil Général, Conseil Régional, Chambres Consulaires, CAPM, communes voisines. L'Agence a ensuite assisté la commune pour organiser l'enquête publique. Après l'examen des avis et remarques de la population pour les ultimes amendements au dossier, le PLU a été approuvé par le conseil municipal le 7 septembre 2004. En suivant, la procédure de ZAC a pu être menée rapidement pour que l'opération d'aménagement résidentiel des Terrasses puisse démarrer en octobre 2004.

Valentigney : modification du POS

En lien avec le projet de la ville de créer un Espace multiculturel, l'Agence a préparé le dossier de présentation de la modification du POS portant sur l'évolution du zonage et du règlement de la zone UC à vocation résidentielle où se situe aussi le pôle d'équipement sportif et le collège des Tâles. Il s'agit donc de créer un secteur de zone UC où les règles de construction sont adaptées à des projets d'équipements publics qui se distinguent de celles réservées à l'habitat résidentiel. L'Agence a réalisé le dossier d'enquête publique qui expose et soumet à l'avis de la population le projet de modification préalablement à son approbation par le Conseil Municipal de décembre 2004.

Vandoncourt : révision du POS pour un PLU

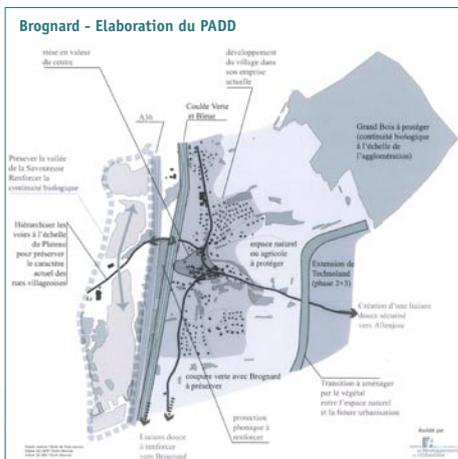
L'Agence a finalisé le dossier de projet de PLU pour une validation (un « arrêt » du projet) par le conseil municipal de février 2004. A l'issue de la période consacrée aux avis des personnes publiques associées qui a suivi (Conseil Général, Conseil Régional, Chambres Consulaires, CAPM, communes voisines), ce dossier a été complété par la prise en compte des effets du projet sur l'environnement et les mesures compensatoires pour limiter cet impact. L'Agence a pu ensuite assister la commune pour organiser l'enquête publique, assister la commission urbanisme pour examiner les remarques et avis de la population à prendre en compte pour les ultimes amendements au dossier. Le PLU a été approuvé par le conseil municipal le 20 décembre 2004.



Voujeaucourt : révision du POS pour un PLU

Après le débat en conseil municipal sur le projet d'aménagement et de développement durable en février 2004, la commission urbanisme, animée par l'ADU, a travaillé sur la traduction réglementaire de ses orientations de projet. Ces réflexions ont pu être communiquées à la population lors d'une réunion publique en novembre 2004. Après la finalisation du règlement, l'arrêt du projet de PLU pourra être validé par le conseil municipal durant le 1^{er} semestre 2005.





Allenjoie, Brognard et Dambenois : révisions de POS pour un PLU et révision d'un PLU

En 2003, les communes d'Allenjoie, de Brognard et de Dambenois ont engagé une révision de leur document d'urbanisme en partenariat avec la CAPM qui projette l'extension de Technoland sur le Plateau de Brognard. L'Agence a assisté les trois communes pour la conduite des procédures de révision et la prise ne compte des impacts de cet important projet.

La commune de Dambenois a mis à jour son Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) pour intégrer le projet de ZAC. L'Agence a aussi fait évoluer le Plan Local d'Urbanisme (PLU) pour corriger les dysfonctionnements observés depuis 2002 (date d'approbation initiale du PLU).

La commune d'Allenjoie a transformé son POS en PLU, en adaptant le règlement à la forme de PLU (nom des zones, introduction de secteurs particuliers...), et surtout en formalisant un Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), qui approfondit certaines problématiques.

Le POS de la commune de Brognard était assez ancien. L'Agence a actualisé le diagnostic territorial. Elle a organisé des séances de travail avec la commune, pour partager ce diagnostic et les enjeux qui en découlent, ainsi que pour élaborer le PADD.

Ces révisions ont également nécessité que les communes fassent réaliser des études complémentaires :

- étude de l'Etat Initial de l'Environnement et du Paysage
- étude des impacts sur la circulation du projet d'extension de Technoland et des mesures à mettre en place pour les limiter. L'Agence a rédigé le cahier des charges, identifié les compétences nécessaires, appuyé les communes pour l'organisation de la consultation des bureaux d'études, suivi le déroulement des études.

L'Agence a aussi accompagné les communes dans leurs réflexions intercommunales sur la mutualisation d'équipements :

- réalisation d'une petite étude sur les hypothèses d'évolution du Regroupement Pédagogique Intercommunal (l'École des 3 Fontaines) : maintien de l'école sur trois sites, regroupement en un ou deux sites ;
- présentation de l'étude aux différents intervenants (communes, équipe pédagogique, parents d'élèves...).

L'année 2005 verra se dérouler la suite de la procédure : finalisation des documents, arrêt du projet par délibération, poursuite de la concertation et consultation des personnes publiques associées - jusqu'à l'approbation du document.

6.2 - Assistance urbanistique pour les communes

En amont de la conception des projets urbains, l'Agence a poursuivi des missions d'assistance aux communes, pour la définition de principes d'aménagement et de pré-programmation urbaine (cahiers des charges) ; cela a permis de clarifier les processus opérationnels et l'engagement des études de faisabilité pour les projets de densification ou de mutation urbaines.

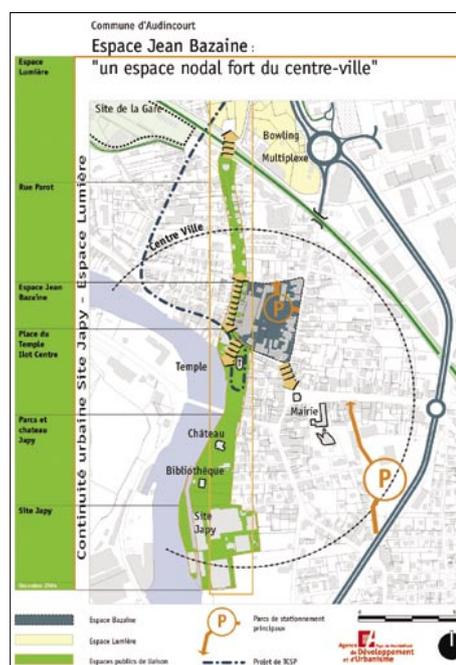
Audincourt : Espace Bazaine – ancien îlot dit « Baladin »

Audincourt développe un projet de renouvellement urbain en cœur de ville. En amont, l'Agence accompagne la ville dans cette démarche, pour assurer la cohérence du projet à l'échelle de l'agglomération. Le cahier des charges prévoit un programme associant logements, commerces, services, stationnement et espaces publics. La Ville a chargé la Société d'Équipement du Département du Doubs (SEDD) de coordonner l'ensemble des actions à mener sur l'opération dans le cadre d'une convention publique d'aménagement.

L'Agence a assisté la commune et la SEDD dans :

- la définition du programme du concours (cartographies et repositionnement des enjeux dans une dimension intercommunale),
- l'assistance pour le lancement du concours (amendement du règlement),
- l'analyse des prestations en commission technique et en jury (proposition de critères d'évaluation).

Les résultats du concours d'urbanisme lancé en fin d'année 2004 permettront l'engagement de phases pré-opérationnelles en 2005.





Exincourt : mutation du site de la Champagne, dit « des anciennes filatures Japy »

Le projet d'aménagement et de développement durable du PLU (en cours de réflexion) indique que l'un des objectifs de la commune est d'accroître et diversifier son parc de logement (typologie et statut) et, de valoriser et affirmer son image de commune centrale dans l'agglomération. Le site industriel de la Champagne de 6,8 hectares est repéré comme un secteur de mutation possible vers un tissu urbain mixte à dominante d'habitat, en proposant également l'implantation de commerces et services de proximité.

L'Agence assisté la commune dans :

- la rédaction d'un cahier des charges en vue d'une étude d'orientations d'aménagement spécifiques à ce secteur pour le PLU,
- la consultation de bureaux d'études et l'analyse des offres,
- le lancement de l'étude, le suivi et l'animation des réunions,
- la sollicitation de partenaires extérieurs en fonction des pistes de réflexions évoquées lors du déroulement de l'étude (ADEME, CAPM, CTPM).

Finalisée en mai 2005, l'étude permettra la finalisation du PLU.

Feschés-le-Châtel : aménagement des espaces publics, entrée Sud Ouest

Le Conseil Municipal a lancé, à la fin de l'année 2003, une étude urbaine pour pouvoir disposer d'un programme d'aménagement des espaces publics sur l'ensemble de la commune. Le parti d'aménagement général détermine les choix techniques et esthétiques qui assurent une certaine unité d'aménagement entre les sites, permettent de mieux organiser les transports et enfin, de préserver et valoriser les atouts patrimoniaux.

En raison de problèmes de sécurité importants, d'articulation avec la Véloroute et d'image de l'entrée Sud-Ouest, ce secteur a été identifié comme prioritaire pour les aménagements. Il englobe le carrefour du Temple et de ses abords en direction d'Etupes d'une part et d'Allenjoie d'autre part.

L'Agence a assisté la commune dans :

- le lancement de l'étude, le suivi et l'animation des réunions,
- la réalisation de dossiers de demande de subvention pour cette première phase d'aménagement.

La première phase sera suivie, dans les années à venir, par la rénovation du square, l'installation de mobilier urbain dans la rue Octave Japy, la mise en zone 30 de la rue de Verdun et l'aménagement de l'espace Hôtel de ville - place du marché - centre commercial.

Hérimoncourt : hypothèses de réutilisation de la friche FOE

La CAPM a étudié l'opportunité de se porter acquéreur de la friche FOE au moment de sa mise en vente. L'Agence a participé, avec les services de la CAPM et un économiste, à l'étude des potentialités de restructuration du site en fonction de son contexte urbain et paysager, des autres projets communaux et intercommunaux, des contraintes techniques. L'étude globale a permis à la CAPM une première mesure de l'intérêt et des risques d'une éventuelle acquisition. Ce site a finalement été acquis par une entreprise.

Hérimoncourt : site « à la ville »

Sur le site "A la Ville", la commune d'Hérimoncourt avait déjà mené avec l'Agence une réflexion sur le devenir du site qui avait permis de débiter les acquisitions foncières. En 2004, la commune a sollicité de l'Agence et du CAUE un appui pour concrétiser l'opération. L'Agence a formalisé les objectifs urbains de la Ville dans un cahier des charges, et exposé à la commune les différentes possibilités pour la mise en oeuvre de ce projet. Ce document servira de base à la consultation d'un aménageur, qui pourra engager dès 2005 les études de faisabilité d'une opération de densification.

Montbéliard : Triangle du Congo

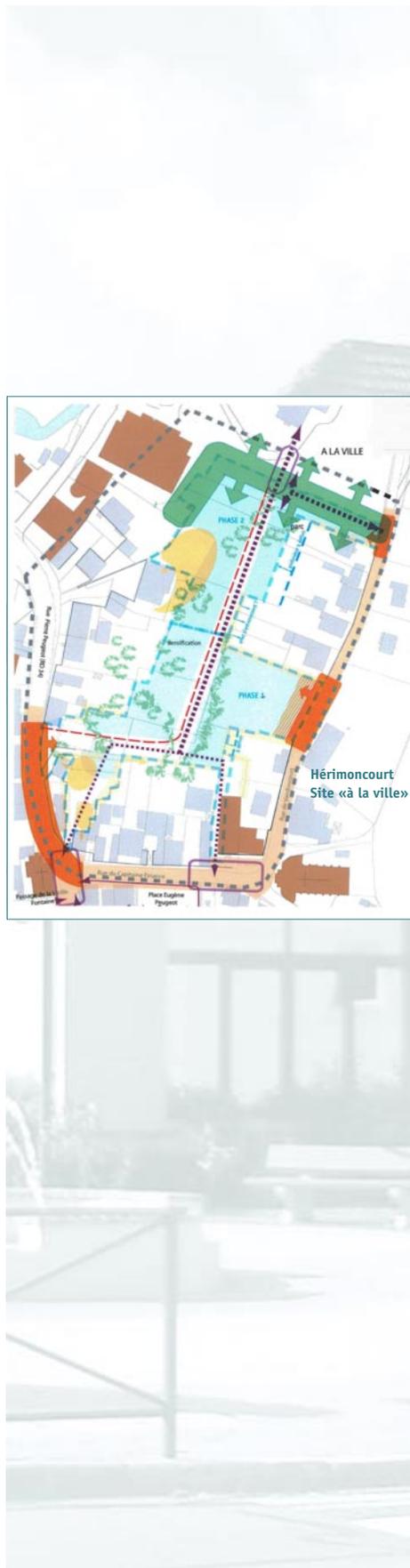
L'Agence avait déjà travaillé sur des schémas d'aménagements du secteur Triangle du Congo-Espace Bonal pour aider à la décision sur la localisation du Grand équipement (finalement situé sur le site Gros Pierrons).

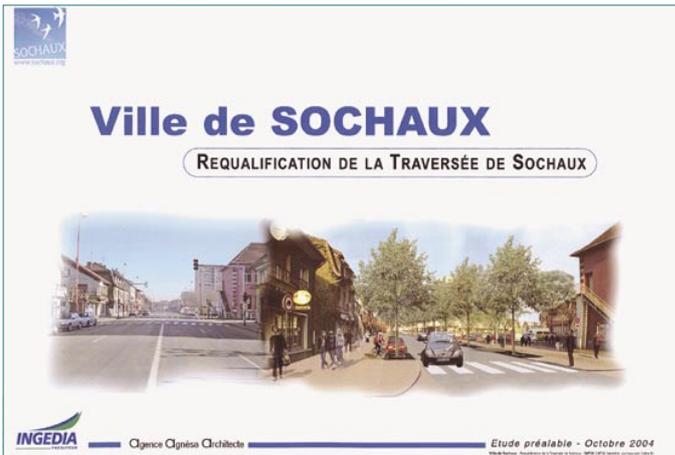
La commune de Montbéliard a confié une nouvelle étude à l'ADU sur ce périmètre. Il s'agit d'évaluer la situation actuelle et de définir un nouveau programme d'étude. En 2004, l'ADU a déjà rencontré divers partenaires : Ville de Montbéliard, CAPM, PSA, Maison du Temps, Stade Bonal.

La réflexion conduira à faire émerger les enjeux stratégiques du quartier et à produire des scénarii de développement en cohérence avec les enjeux d'agglomération.

Seloncourt

L'Agence a poursuivi une assistance auprès de la commune sur la question de l'urbanisation de la parcelle ADAPEI et plus ponctuellement sur des projets d'aménagement.





Sochaux : requalification de la traversée

La commune de Sochaux a engagé une étude pour la requalification de sa traversée dont l'objectif est à la fois de la sécuriser et valoriser le centre ville et, de renforcer l'attractivité commerciale. Celle-ci lui a permis de disposer d'un document cadre définissant un programme d'aménagement de la traversée, d'un éclairage sur le phasage et d'un coût prévisionnel par tranches opérationnelles.

L'Agence a assisté la commune dans :

- le lancement de l'étude, le suivi et l'animation des réunions,
 - le croisement de l'étude avec des études connexes, comme la priorité des bus aux carrefours avec la CTPM et la CAPM, et le plan de déplacement d'entreprises de PSA Peugeot Citroën.
- L'étude étant finalisée, la commune pourra s'engager dans la recherche de partenaires financiers et le lancement de la phase opérationnelle à partir de 2005.

Vieux-Charmont

La commune a le projet de développer un nouveau quartier d'habitat sur une zone classée « à urbaniser » au POS (6 hectares).

L'Agence a réalisé un document de « cadrage » pour une bonne prise en compte des enjeux de développement du secteur tant au niveau communal qu'au niveau intercommunal.

Le programme prévoit la réalisation d'environ 100 nouveaux logements répartis suivant différents types d'habitat : individuel, individuel groupé et collectif.

C'est à partir du schéma d'aménagement élaboré par l'agence que la SEDD a pu établir un pré bilan financier qui constitue le document « de référence » de l'aménageur. Une réunion de concertation publique a eu lieu à l'automne 2004. L'ADU poursuit son accompagnement de la commune pour ce projet.



Plan de Déplacements Entreprises (PDE) parc d'activités de Mathay et Technoland

L'Agence anime une réflexion pour l'organisation de la desserte multimodale des zones d'activité en projet.



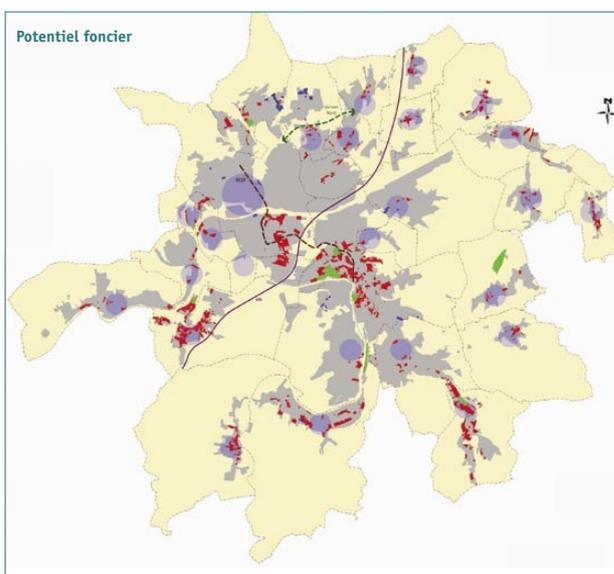
Jury de concours

L'Agence a été sollicitée par plusieurs communes et la communauté d'agglomération pour participer à des comités techniques ou jury de concours. Des personnes qualifiées de l'Agence, ayant la même expérience que celle exigée des candidats, ont apporté leur expertise technique afin d'alimenter le débat, classer les candidats et proposer un lauréat à la personne responsable du marché. Les projets concernés sont les suivants :

- Audincourt : concours d'urbanisme sur l'espace Jean Bazaine
- Mandeure : concours d'architecture pour la restructuration de la Mairie et l'aménagement urbain des espaces extérieurs,
- Montbéliard : mission de maîtrise d'œuvre pour la restructuration du centre des Alliés,
- Montbéliard : concours d'architecture pour la réalisation d'un équipement socio-éducatif et culturel au quartier de la Petite Hollande (ancienne école des Alouettes),
- Montbéliard : mission de maîtrise d'œuvre pour la restructuration de la halle polyvalente,
- Valentigney : concours d'architecture pour la réalisation d'un espace multiculturel aux Tales,
- CAPM : concours d'urbanisme et de paysagisme pour l'aménagement de l'Ile du Mont Bart (*voir chapitre Projet Urbain*).
- CAPM : concours international d'urbanisme pour le renouvellement de l'agglomération par son cœur, site des Gros Pierrons, (*voir chapitre Projet Urbain*)



6.3 - Autres missions



Identification du potentiel foncier sur la CAPM

Dans le but de disposer d'un diagnostic foncier précis, l'ADU a réalisé un travail de repérage qualitatif et quantitatif du foncier non bâti et bâti sur chaque commune.

Cette étude doit permettre :

- d'alimenter les réflexions sur le potentiel de développement urbain en terme d'extension ou de renouvellement.
- de mettre en évidence les zones mobilisables pour la mise en œuvre du PLH et les zones à enjeux pour le ScoT.
- de révéler les secteurs stratégiques pour faciliter les interventions de la CAPM et aider à la mise en place des outils d'acquisition.





7. Habitat et politique de la ville

7.1 - Appui à la mise en œuvre des politiques communautaires

7.2 - Veille sur les évolutions urbaines et sociales

Deux événements majeurs auront marqué l'année 2004 dans le domaine de l'habitat : les travaux du Schéma de Cohérence Territoriale et l'écriture de son projet d'aménagement et de développement durable (*cf. chapitre 2*) et la promulgation de la loi sur les responsabilités et libertés locales (Acte II de la décentralisation). La CAPM se positionnant pour la délégation des aides à la pierre, c'est son Programme Local de l'Habitat qu'elle devra réviser en 2005. De ce fait, son cadre d'intervention sera pleinement défini durant l'année 2005, déclinant ainsi le modèle d'agglomération inscrit dans le Schéma de Cohérence Territoriale.

7.1 - Appui à la mise en œuvre des politiques communautaires

Réalisation des objectifs du Programme Local de l'Habitat

L'année 2004 a permis de progresser dans l'élaboration du cadre d'intervention de la CAPM dans le domaine de l'habitat. Mais cela a nécessité le lancement d'une mission spécifique d'identification du foncier dans l'agglomération, dont le rendu n'aura lieu qu'en début 2005. Ce travail alimentera également les travaux du Schéma de Cohérence Territoriale, ainsi que ceux du prochain Programme Local de l'Habitat (cf *Etudes communales*, 6.3).

Interventions sur les centres anciens : assistance à la mise en place d'une OPAH

Après finalisation de la convention d'OPAH, l'Agence a eu un rôle important d'assistance de la CAPM tout au long de la démarche de consultation de prestataires pour l'animation de l'opération. A l'issue d'un premier marché déclaré infructueux, la consultation s'est poursuivie par un marché négocié : élaboration des pièces techniques constitutives du marché, analyse des offres, préparation des documents pour la commission d'appel d'offres. Le marché négocié sera jugé en janvier 2005, pour une mise en place effective de l'OPAH en mars.

Évaluation du Contrat de Ville

En avril 2004 s'est achevée l'évaluation du Contrat de Ville, réalisée par le cabinet GESTE. L'Agence avait eu auprès de la CAPM un rôle important de coordination et d'animation de la démarche. Cela s'était notamment traduit par l'interface avec le prestataire, l'animation des comités techniques d'évaluation, la rédaction des préconisations retenues par ce dernier et leur présentation aux élus de la CAPM. Cette dernière n'a pas souhaité relancer une nouvelle démarche évaluative tant que ces préconisations ne seront pas suivies d'effets. Ce travail sera alors lié à la réflexion autour de la fin du Contrat de Ville (2006) et des dispositifs à mettre en œuvre pour prendre le relais.





Assistance aux études dans le cadre des projets de quartier et du grand projet de ville (GPV)

Le début de l'année 2004 a été marquée par la finalisation des études d'urbanisme pré-opérationnel et de faisabilité architecturale sur l'îlot Est du quartier de Champvallon à Bethoncourt, et les secteurs de la Combe et Bartholdi dans le quartier des Buis à Valentigney. L'Agence a assisté la communauté d'agglomération et les communes dans le suivi de ces études. Elle a également participé à l'engagement d'une étude similaire sur le quartier

des Fougères à Grand-Charmont, notamment par l'analyse des candidatures pour le choix d'un maître d'œuvre et la visite du site. Cette étude a été suspendue à cause de la nécessité de finaliser le dossier ANRU, mais l'Agence sera réactive dès la reprise de cette affaire en 2005.



Assistance pour l'organisation d'un séminaire sur l'habitat et le renouvellement urbain

La CAPM n'a finalement pas souhaité organiser de séminaire durant l'année 2004. En effet, la loi relative aux Responsabilités et Libertés Locales a entraîné de nombreuses réflexions qui ont occupé les services et l'ADU, conduisant la CAPM à relancer un nouveau PLH, dont l'élaboration est confiée à l'ADU.

Réflexion sur les services aux ménages dans le Pays de Montbéliard

L'Agence a réalisé un nouvel état des lieux de l'accueil en faveur de l'enfance et de la petite enfance dans le Pays de Montbéliard, document accompagné d'un vade-mecum pour la création de nouveaux services. L'ADU a présenté cette étude en même temps que son état des lieux du logement des personnes âgées.

A la demande du Conseil Général, elle a également réactualisé les projections des effectifs scolaires (primaires et collégiens) de l'agglomération à l'horizon 2009-2010, montrant une probable stabilisation des effectifs collégiens.

7.2 - Veille sur les évolutions urbaines et sociales

Suivi-évaluation du PLH : le tableau de bord habitat

Un point d'étape des progrès réalisés dans le domaine de l'habitat depuis l'approbation du Programme Local de l'Habitat en 2001 a été réalisé, présenté aux élus et transmis aux partenaires. Ce document, dont une synthèse a également été éditée, met en évidence les avancées, notamment dans le domaine de la construction, mais également les freins, blocages ou manques, qui devront être analysés dans les travaux du prochain PLH.

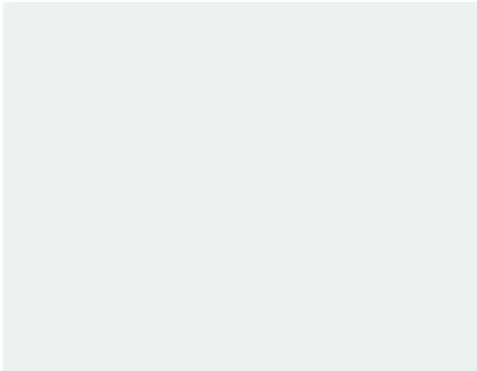
Analyse des mutations immobilières

Par convention avec l'ADIL et la DDE du Doubs, l'ADU a traité les données notariales du bassin d'habitat, approfondissant ainsi l'étude de l'ADIL. En outre, elle s'est associée avec l'Agence d'Urbanisme du Territoire de Belfort afin d'analyser les phénomènes à l'échelle de l'Aire Urbaine, démontrant la faible concurrence des bassins d'habitat sur ce segment spécifique du marché de l'habitat.

Prospective habitat à l'échelle des communes

Ce travail, croisant, à l'échelle de l'îlot, les caractéristiques du parc de logement et celles de la population, s'est poursuivi en 2004 et est maintenant intégré dans divers travaux communaux ou plus généraux.





Observatoire du parc social du Pays de Montbéliard

Ce travail est malheureusement en suspens du fait de l'impossibilité, pour les trois agences d'urbanisme de la région, d'accéder aux données de l'association régionale Hlm. C'est un précieux outil à la fois de diagnostic, d'analyse et de suivi dont est pour l'instant privée l'Agence.



Mars 2004

Les études de l'ADU

Observatoire de la vie des quartiers du Pays de Montbéliard

Observatoire de la vie des quartiers et de la sécurité

L'observatoire de la vie des quartiers et de la sécurité a été présenté devant la cellule de veille d'agglomération du Contrat Local de Sécurité en mars 2004 et a permis de mettre en évidence les avancées ressenties dans la perception des quartiers par leurs habitants et acteurs de terrain. Une synthèse de ce document a également été éditée. Le reste de l'année a permis d'élaborer une démarche méthodologique pour une nouvelle édition de cet outil, qui sera conçu dans une approche plus large, en lien avec le Contrat de Ville et la réflexion autour de l'avenir de la politique de la ville dans l'agglomération.



Contrat Local de Sécurité 2003-2006





8. Transports et déplacements

8.1 - Le suivi du PDU

8.2 - Animation du dispositif de suivi et d'évaluation

8.3 - Anticipation, gestion des nouvelles mobilités, innovation

8.4 - Articulation de réflexions à l'échelle de l'aire urbaine

8.5 - Dossier de voiries d'agglomération - Appui aux collectivités et à l'État

L'ADU a accompagné la mise en œuvre du PDU et les réflexions sur l'organisation des transports et déplacements en assistant la CAPM dans la coordination et le suivi permanent des projets, l'animation du réseau de partenaires, et l'articulation de la politique des transports avec les autres démarches d'organisation du territoire : SCOT, PLH, PLU.

Ainsi, l'année 2004 a été marquée par plusieurs événements majeurs concernant les transports et les déplacements :

- La tenue d'un comité de pilotage PDU et la présentation d'un bilan à mi-parcours des réalisations et de l'état d'avancement du plan
- L'organisation d'un déplacement des élus et acteurs locaux à Besançon dans la perspective d'un échange d'expérience
- La finalisation d'un cahier des charges d'études pour poursuivre les réflexions sur la mise en œuvre du TCSP.
- La mise en place d'une enquête ménages - déplacements à l'échelle de l'aire urbaine avec le SMAU et d'une enquête cordon avec l'État.
- La finalisation d'un projet d'itinéraires pour les poids lourds.
- La perspective d'un transport à la demande, d'un titre unique de transports à l'échelle de l'aire urbaine et d'une centrale d'information multimodale.
- La labellisation PDU de plusieurs projets de la CAPM et des communes.
- La participation à un audit européen « Bypad » de la politique cyclable du Pays de Montbéliard.

8.1 - Le suivi du PDU

L'animation

Depuis l'approbation du PDU en octobre 2000, l'Agence assure le suivi de la démarche PDU à travers l'animation des différents groupes de travail mis en place dans le cadre du suivi du PDU : comité de pilotage, comité technique, comité d'animation et la commission d'attribution des labels. L'Agence participe aussi à la réalisation des différents documents nécessaires pour les instances de décisions de la CAPM.

L'accompagnement pour les projets complexes et la conduite de projets

La mise en place d'un Transport Collectif en Site Propre (TCSP)

Un cahier des charges et un appel d'offres : l'Agence a réalisé le cahier des charges de l'étude d'opportunité, de faisabilité et d'intégration urbaine du TCSP en collaboration avec la direction des services techniques de la CAPM et en concertation avec les trois maires des villes concernées par le tracé. Le cahier des charges a été validé et l'appel d'offres sera lancé en février 2005.

Une simulation des flux et une modélisation 3D du projet : dans le cadre de ses missions de veille stratégique, l'Agence a également organisé un partenariat entre la CAPM et le laboratoire Systèmes et Transport (SeT) de l'UTBM afin de réaliser un système d'aides à la décision composé d'une maquette virtuelle en 3D du futur axe du TCSP et de ses abords proches. L'ADU assure le suivi de ce projet et a établi en partenariat avec le laboratoire SeT les grandes phases de réalisation de cette maquette virtuelle. Elle a fourni les données bibliographiques - études, rapports - nécessaires à ce projet et a organisé une reconnaissance sur le terrain pour le laboratoire du futur tracé et des grands secteurs à enjeux urbanistiques particuliers. L'Agence organisera différents comités techniques afin de rendre compte de l'avancement de ce projet.





La réalisation d'un plan des itinéraires cyclables

Ce projet a pour but de créer et d'éditer un plan des itinéraires cyclables de la communauté d'agglomération du pays de Montbéliard. Il sera destiné au public et aura pour but de promouvoir et de développer la pratique du vélo au sein de l'agglomération. L'Agence participe au groupe de travail mis en place par la CAPM. Ce groupe s'est réuni à plusieurs reprises afin de faire ressortir des itinéraires cyclables sur le territoire de l'agglomération, répertorier les équipements structurants de l'agglomération à symboliser sur le plan et sur la signalétique des différents itinéraires.

L'Agence met ainsi à disposition l'ensemble des données statistiques dont elle dispose ainsi que sa connaissance fine du territoire. L'ADU veille également à l'articulation du projet avec les réflexions territoriales engagées : PLU, SCOT, PDU, etc.

L'articulation des actions et la labellisation des projets

Un des trois grands axes du PDU approuvé par la communauté d'agglomération en octobre 2000 était la labellisation des différents aménagements de voirie. Cette labellisation a pour but de favoriser la mise en œuvre de projets de qualité en prenant en compte les différents modes de déplacements. Ce travail technique réunissant tous les acteurs du monde des transports de l'agglomération (CAPM, DDE, CTPM, police ou gendarmerie, associations, mairies, maîtres d'ouvrages...) intervient à toutes les phases du projet. La commission transports de la CAPM attribue le label au stade du projet définitif et les partenaires du PDU veillent à ne financer que des projets ayant reçu le label PDU. Quatre ans après sa mise en place ce processus est maintenant arrivé à maturation et l'Agence a organisé cette année trois commissions de labellisation PDU pour les projets suivants :

- la rue des graviers à Valentigney
- aménagement de la rue de Belfort à Audincourt
- aménagement de la rue des sources à Vieux-Charmont

La finalisation de la réflexion sur les transports et la mise en conformité du PDU avec la loi SRU

La définition d'un schéma des itinéraires pour les poids lourds et la proposition d'un dispositif d'accompagnement

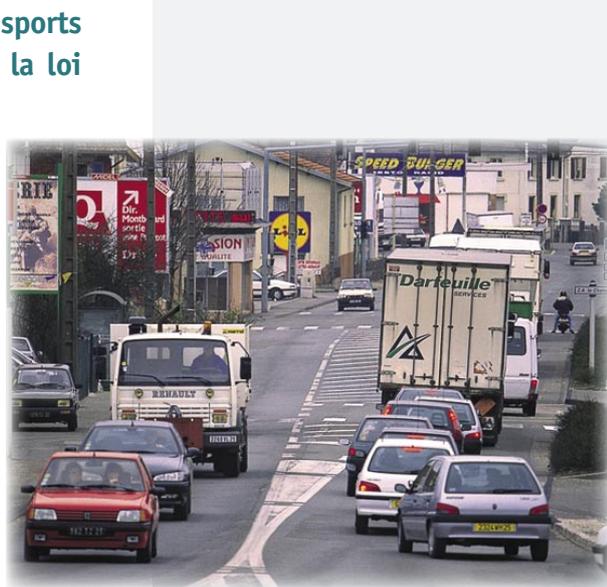
La définition des itinéraires poids lourds confiée au bureau d'études Géode avait conclu à l'automne 2003 à la nécessité d'études complémentaires notamment sur les secteurs Est et Ouest de l'agglomération.

L'ADU a réalisé l'étude auprès de la CAPM en associant à la réflexion le Conseil régional, le Conseil général, les services de l'État et deux fédérations de transporteurs. La méthodologie retenue a consisté à définir des critères d'aptitudes à la circulation des PL et à comparer les itinéraires possibles, en termes de performance, d'impact sur les traversées urbaines et les typologies de voiries. La cohérence du réseau PL ainsi défini a été confrontée au schéma des parcs d'activités du Pays de Montbéliard.

La décision de la commune de Sochaux d'interdire le transit des PL sur un barreau d'accès à l'A36 depuis le nord de l'agglomération à compter du 1^{er} juillet a eu notamment pour conséquence de retarder l'étude des mesures d'accompagnement envisagées, parmi lesquelles la signalétique, la réglementation PL et l'information des entreprises et des transporteurs. Ce report permettra l'intégration des résultats de l'enquête-cordon réalisée à l'automne 2003.

Les études d'opportunité sur l'élaboration d'un PDE au Centre Hospitalier de Montbéliard

L'ADU a conduit pour le compte de la CAPM une réflexion avec le Centre Hospitalier de Montbéliard pour étudier la possibilité de mettre en place un Plan de déplacements d'entreprise (PDE). L'ADU a réalisé les études. Un questionnaire sur les habitudes de déplacements des salariés puis des visiteurs a été diffusé. Une permanence à l'hôpital a été installée du 10 au 14 mai. Les résultats de l'étude ont fait l'objet d'une présentation aux responsables de l'hôpital, à la CAPM (commission 6) et autres partenaires lors du forum PDE qui s'est tenu à Belfort à la mi-octobre. Les résultats seront communiqués aux salariés par une plaquette réalisée par l'ADU et distribuée avec le bulletin de salaire de février 2005. L'hôpital devra se prononcer sur la suite à donner à cette étude.



8.2 - Animation du dispositif de suivi et d'évaluation



L'ADU actualise régulièrement une batterie d'indicateurs en lien avec les différents acteurs du monde des transports du Pays de Montbéliard. Elle recense mensuellement avec l'aide la police nationale et de la gendarmerie les accidents et les localise et les cartographie sur le Système d'Information Géographique. L'ADU suit aussi l'évolution des trafics routiers, notamment sur l'autoroute A36 grâce aux données de la SAPRR. L'Agence suit aussi les données du réseau de transport en commun de la CTPM, notamment l'évolution de la vitesse commerciale des bus.



8.3 - Anticipation, gestion des nouvelles mobilités, innovation

Veille stratégique sur la gestion des nouvelles mobilités

Déplacement à Besançon des élus de la commission transport

Dans le cadre de la mise en œuvre du PDU du Pays de Montbéliard, la Communauté d'agglomération a organisé différentes visites d'information et de sensibilisation pour les communes et autres partenaires institutionnels en charge des problématiques liées aux transports.

L'intérêt et l'importance des actions menées par la Communauté d'agglomération du Grand Besançon et par la Ville nous ont amenés à organiser une visite durant l'été 2004.

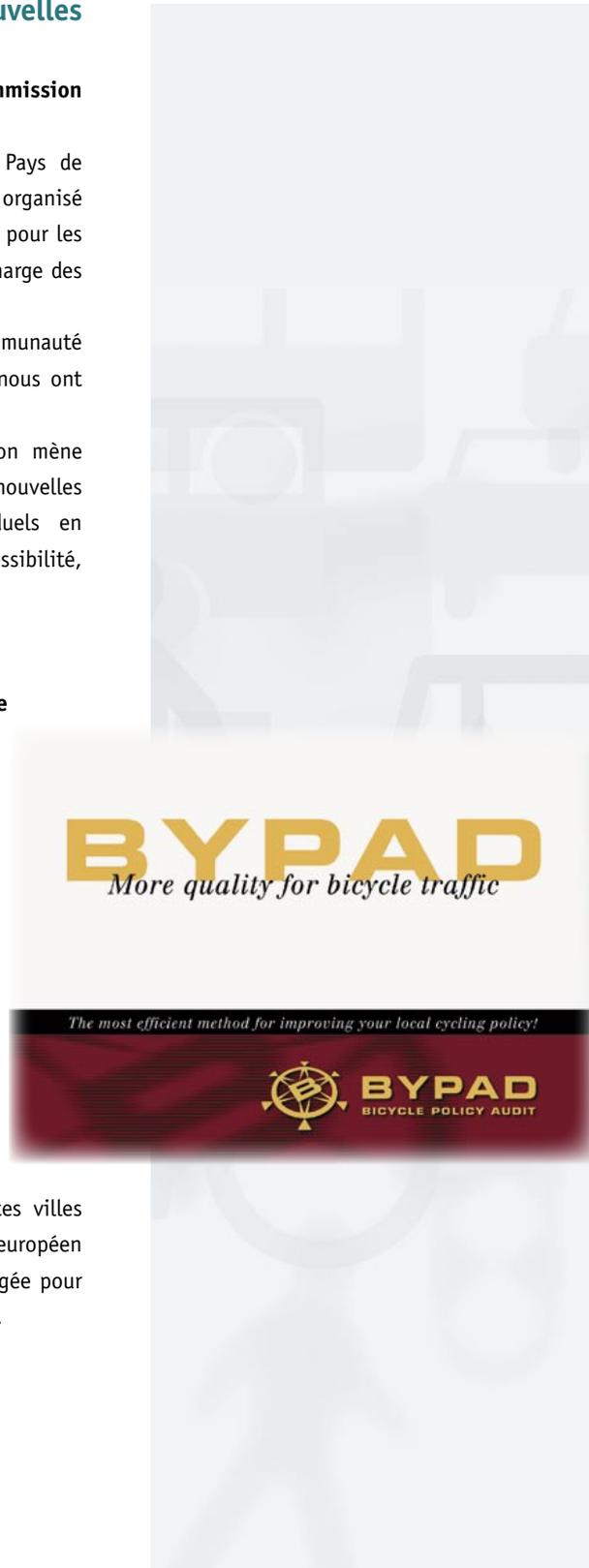
La Communauté d'Agglomération du Grand Besançon mène une politique dynamique visant à développer de nouvelles alternatives à l'utilisation des véhicules individuels en répondant à trois préoccupations : améliorer l'accessibilité, préserver le cadre de vie et l'environnement.

PROJET « BYPAD » ou audit de la politique cyclable

BYPAD est un instrument d'auto-évaluation et d'amélioration de la politique cyclable, développé par un consortium international d'experts en tant qu'élément d'un projet de la Commission européenne.

L'ADU accompagne la CAPM dans ce projet avec le soutien du bureau d'études Altermodal, spécialisé dans le domaine des déplacements durables. Un questionnaire a ainsi été adressé aux acteurs du vélo dans le Pays de Montbéliard (associations, techniciens et communes) et a permis d'aborder des thèmes divers (besoins des usagers, sécurité, communication, etc.).

Au-delà des réunions organisées entre les différentes villes participant au programme, la création d'un réseau européen des villes BYPAD - 60 villes de 16 pays - est envisagée pour améliorer l'échange des connaissances et expériences.





Innovation et recherche

La CAPM a initié un programme de recherche pluri-annuel pour développer, dans le cadre de la restructuration de son réseau de transports en commun, des systèmes de transports à la demande innovants. L'Agence a contribué à ce travail par une animation des groupes de travail tout au long de l'année, dans le but de définir les modalités d'avancement et de mise en œuvre de ce projet d'innovation. Ce système a notamment été expérimenté avec succès lors du colloque Mobilis des 30, 31 mars et 1^{er} avril 2004, lors duquel une centrale de mobilité a été mise en place, permettant d'obtenir des navettes de transport à la demande pour se rendre sur les différents sites (convention, conférence), dans les hôtels, mais également dans les gares et l'aéroport.

Les contraintes parfois contradictoires entre recherche et mise en application pratique ont ainsi été progressivement levées, pour déboucher en fin d'année 2004 à la fois sur la signature de la convention, validée par le CNRS et les universités concernées, et sur les premières réflexions visant à définir les solutions optimales de transport à la demande adaptées au contexte de la CAPM.

2005 verra ce travail s'accélérer avec la mise en place d'une expérimentation avant l'été, pour une généralisation de ces systèmes concordant avec le déploiement du réseau restructuré par la CTPM dès l'automne et consistant en une nette amélioration de l'offre sur le cœur d'agglomération, moyennant un rabattement plus efficace en transport à la demande sur les pôles relais.

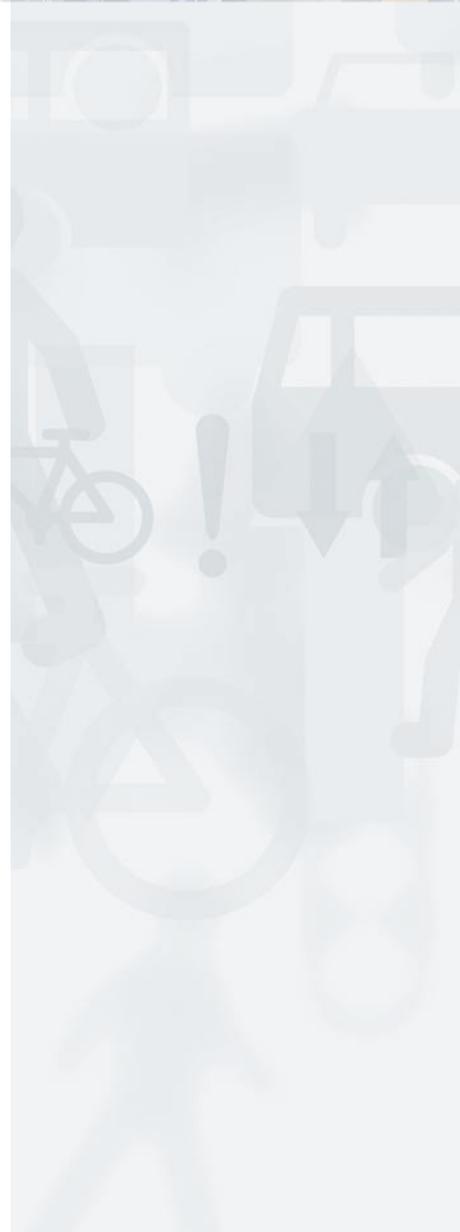
8.4 - Articulation de réflexions à l'échelle de l'aire urbaine

Offre d'abonnement combiné Aire Urbaine

Ce projet lancé par l'Agence en partenariat avec la CAPM a pour but d'établir une tarification et un titre unique de voyage pour les transports en commun à l'échelle du territoire de l'aire urbaine. Un groupe de travail associe tous les acteurs du transport de l'aire urbaine : SNCF, Conseil régional, SMTC, CTRB, CTPM, etc. à la réflexion.

La SNCF évalue le nombre de voyages dans l'Aire urbaine à 900 voyages quotidiens, dont 40% occasionnels, la CTRB et la CTPM comptant 500 à 600 voyages sur les lignes directes et la 29.

La Région et la SNCF n'étant pas techniquement et stratégiquement prêtes à lancer un titre journalier dans le Nord Franche-Comté, le Conseil Régional souhaite engager une réflexion globale à l'échelle de la région pour tendre vers une tarification zonale, la mise en place de ce titre pouvant intervenir en 2006.



8.5 - Dossier de voiries d'agglomération - Appui aux collectivités et à l'État

Modélisation des flux

L'Agence, en collaboration avec les services techniques de la CAPM, a lancé une réflexion sur la mise en place d'un outil de modélisation intermodal des différents flux (routiers et ferrés) sur son territoire. Cet outil apportera des solutions pratiques pour l'ensemble du secteur des transports. Un rapprochement a été effectué avec le Conseil régional de Franche-Comté qui possède déjà ce type de modèle à l'échelle régionale pour assurer la compatibilité entre les deux modèles. Ce modèle alimentera aussi les réflexions en cours dans le projet de DVA de l'agglomération du Pays de Montbéliard

Enquête-cordon

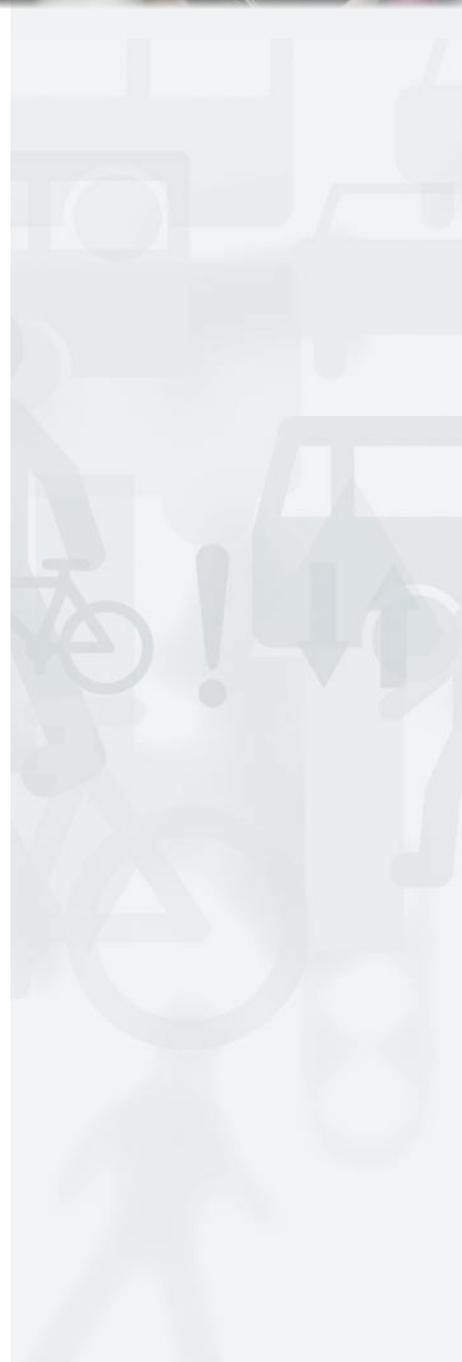
Une enquête-cordon a aussi été effectuée cette année sur le territoire de la CAPM. L'Agence a participé au comité technique de ce projet et à son suivi en se rendant sur place lors des enquêtes pour s'assurer du bon déroulement de la procédure. 14 sites localisés aux limites de l'agglomération ont été enquêtés. Sur certains les poids lourds et les voitures étaient interrogés, alors que sur d'autres seules les voitures étaient questionnées. Bien qu'étant rapide, le questionnaire avait pour but de recueillir un maximum d'informations (origine et destination du déplacement, motif, nombre de personnes à bord, etc.). Les résultats de cette enquête seront connus au mois de mars 2005.



L'enquête ménages-déplacements

Ce projet permettant de dresser un état des lieux à une période donnée sur les déplacements au sein de l'aire Urbaine est le premier de ce genre sur le territoire de la CAPM. D'autres enquêtes ménages déplacements ont déjà été réalisées auparavant sur le territoire de Belfort (1982 et 1992). Ce projet servira de base de travail pour les documents de planification à venir.

L'Agence a largement participé à la réflexion et au travail sur l'enquête ménages-déplacements de l'Aire urbaine sur le plan technique en animant le comité de pilotage mais également en matière d'assistance au sein du comité de pilotage. L'ADU a appuyé le SMAU dans le cadre de l'appel d'offres et participé à la révision du cahier des charges. Elle a optimisé le questionnaire standard du Certu et finalisé la rédaction du questionnaire complémentaire adapté à son territoire d'enquête. L'Agence a également réalisé le découpage des secteurs d'enquête et la cartographie de ces secteurs en partenariat avec la CTPM dans un souci de cohérence avec la morphologie du réseau de bus de l'agglomération. Les premiers résultats de cette enquête sont attendus pour le mois d'avril 2005.





9. Environnement

9.1. Avenir du Territoire Saône-Rhin

9.2 - Colloque Nature en ville

La prise en compte de l'environnement est une préoccupation transversale pour l'ensemble des travaux conduits par l'ADU. Le SCOT lui confère ainsi une place essentielle pour le développement du territoire et le renforcement de l'attractivité résidentielle du Pays de Montbéliard. L'année 2004 a été marquée par deux événements importants concernant la promotion de l'environnement : la tenue d'un colloque international « nature en ville » et la signature entre l'État et la CAPM d'une charte environnementale déclinant les ambitions et les actions à conduire. L'ADU a participé à l'ensemble de ces travaux.

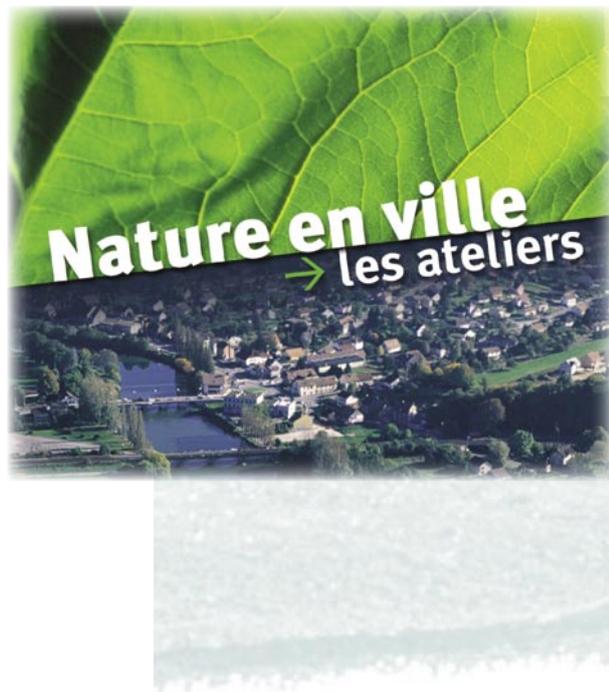
9.1 - Avenir du Territoire Saône-Rhin

L'Agence a réalisé un bilan des opérations présentées dans le cadre du programme ATSR et établi une liste complète des projets en vivier en lien avec l'ensemble des collectivités. Compte tenu de la consommation de la quasi-totalité des crédits disponibles pour le territoire (axe D), l'ADU a proposé une programmation prévisionnelle pluriannuelle aux partenaires financiers qui ont défini les priorités d'intervention. Celles-ci ont été relayées dans le Contrat d'agglomération. En outre, l'ADU a accompagné les communes dans l'élaboration de dossiers de demande de subventions ATSR.



9.2 - Colloque Nature en ville

L'ADU a participé à la mise en œuvre du colloque Nature en ville. Elle est notamment intervenue dans un des ateliers en présentant les enjeux environnementaux pour le Pays de Montbéliard en lien avec les réflexions de planification. La clôture du colloque a été l'occasion pour la CAPM de signer avec l'État une charte pour l'environnement. L'ADU a participé à son élaboration.





10. Promotion et développement économique

10.1 - Réflexions stratégiques

10.2 - Stratégie foncière et immobilière

10.3 - Le Pôle automobile

10.4 - Promotion du territoire et prospection de nouvelles entreprises

10.5 - Accompagnement de projets d'entreprises

10.6 - Animation du milieu économique du Pays de Montbéliard

2004 - mise en place de nouveaux leviers d'actions pour le développement économique du Pays de Montbéliard

La conjoncture économique est restée plutôt atone en 2004. Si le nombre de projets d'entreprises accompagnés par l'ADU et ses partenaires s'est encore nettement accru, leur mise en œuvre a sensiblement marqué le pas, témoignant d'une incertitude toujours de mise sur les marchés des entreprises. Dans l'ensemble, les grands établissements industriels ont plutôt stabilisé leurs effectifs, voire les ont accru, notamment dans le domaine de l'ingénierie.

Face à cette situation, la mise en place de nouvelles mesures telles que celles prévues dans le Programme de Redynamisation de l'Aire Urbaine, issues en partie des démarches entreprises par les élus et les techniciens du Pays de Montbéliard, laisse entrevoir de nouvelles perspectives pour conforter les projets de développement et d'implantation sur notre territoire.

Dans ce contexte, l'ADU a mené à bien les réflexions préparatoires à l'élaboration d'une nouvelle stratégie de développement économique tout en accompagnant les stratégies sectorielles autour de l'automobile et du numérique

10.1 - Réflexions stratégiques

Nouvelles orientations en cours

A partir des résultats de l'étude d'orientations stratégiques du développement économique du Pays de Montbéliard engagée au 2^{ème} semestre 2003 avec le cabinet INEUM (ex Deloitte & Touche) et qui ont été présentés début 2004, l'ADU a proposé à la CAPM une structuration synthétique de ces orientations. Ces réflexions ont fait l'objet d'un séminaire spécifique en fin d'année mais elles devront encore faire l'objet d'une validation globale par l'exécutif de la CAPM avant de pouvoir être déclinée dans un nouveau plan d'actions. Néanmoins plusieurs pistes proposées ont d'ores et déjà été esquissées comme la mise en œuvre d'un dispositif autour de l'innovation ou encore la recherche de nouvelles filières, comme la logistique ou l'environnement.

Programme de redynamisation de l'aire urbaine, Acte I

Après l'engagement de l'Etat au cours du CIADT du 18 décembre 2003 dans un vaste programme de redynamisation de l'Aire Urbaine, l'ADU a accompagné la CAPM et les partenaires du contrat dans l'élaboration même de son contenu, qui s'est traduit par la signature du programme en juillet 2004, puis dans la mise en œuvre de plusieurs actions. Elle a notamment participé à l'appel à projet «actions collectives» en proposant 3 projets spécifiques (PROREG - Création d'entreprises innovantes - Contenus numériques et audiovisuels) et s'inscrivant dans un vaste projet pilotée par les CCI et Perfo Est autour de l'automobile. L'ADU s'est également associée très étroitement au montage des opérations de redynamisation de l'emploi comme le recours à une société de conversion, la cellule de reconversion ou encore la mise en place d'un EDDF (engagement de développement de la formation dans les entreprises).

Pôle de compétitivité, premières réflexions

Dès les 1^{ères} annonces faites par le gouvernement sur la mise en place prochaine des pôles de compétitivité, l'ADU s'est saisie du sujet pour mieux en comprendre le concept et les principes de mise en œuvre, à travers une veille active auprès des instances compétentes (rencontres DATAR, Christian Blanc, Colloque du CNER, ...). Elle a pu participer très activement à l'information sur le projet de candidature du pôle dans le domaine de l'automobile, notamment en mettant en avant les forces de ce territoire, puis à l'accompagnement de l'élaboration de la candidature, en cours de finalisation.



10.2 - Stratégie foncière et immobilière



Etude de faisabilité des parcs d'intérêt régional et premières esquisses de parcs d'industrie légère et artisanaux.

A côté du pilotage de l'élaboration des P.L.U. des 3 communes du plateau de Brognard concernées par l'aménagement de l'extension de Technoland, l'ADU a poursuivi son implication dans le suivi des études de faisabilité des 2 parcs (Technoland 2 et Hauts de Mathay), notamment dans les différentes tables rondes et réunions publiques mises en œuvre dans

le cadre des procédures de concertation.

L'ADU, en lien étroit avec les services de la CAPM, a par ailleurs lancé les études d'aménagement de l'extension du parc d'industrie légère du Charmontet sur la commune de Grand-Charmont qui a fait l'objet d'une déclaration d'intérêt communautaire. Des premières approches ont été également conduites pour mesurer l'intérêt de réaliser ou de conforter d'autres zones d'activités (Site de la Gare à Dasle, site des Bruyères à Bavans). Ces travaux seront poursuivis et conduiront à la finalisation du schéma global de développement des parcs d'activités. Elle a enfin été amenée à faire des propositions de requalification et d'orientation de la friche FOE à Hérimoncourt, qui n'ont cependant pas pu être mise en œuvre par la CAPM du fait de l'acquisition du site par un investisseur privé.

Enfin, c'est surtout au travers du SCOT et des réflexions relancées sur un nouveau projet d'aménagement et de développement durable que la stratégie en terme de foncier d'activité a pu prendre corps, donnant ainsi les véritables contours du schéma de développement des parcs.

10.3 - Le Pôle automobile

Succès des Rencontres Mobilis

Événement phare du Pôle Automobile Alsace Franche Comté, la 2^{ème} édition des Rencontres Mobilis, pilotée par l'ADU pour le compte de la CAPM, du Conseil Régional de Franche-Comté et du Conseil Général du Territoire de Belfort, a connu un nouveau succès, les 30, 31 mars et 1^{er} avril à Sochaux, Montbéliard et Belfort :

- Convention d'affaires : 240 participants - 171 entreprises, 2 210 RDV d'affaires en 2 jours
- Colloque international : 45 intervenants, 500 participants à la conférence plénière, 230 au colloque
- Rencontres grand public (près de 10 000 participants aux manifestations du festival de la Voiture passion).

Ces rencontres ont permis également de faire converger dans le Pays de Montbéliard différents groupes de réflexion d'échelle nationale ou européenne, autour de l'automobile (réunions de CARIA, club des acteurs régionaux de l'industrie automobile et d'Eurada, autour du projet de Réseau européen des villes et régions « automobile »).

S'inscrire dans les réseaux européens ...

L'ADU a participé à l'élaboration d'un projet européen de réseau de villes et régions automobiles dont l'objectif est de favoriser la mise en œuvre d'approches innovantes par les collectivités pour faire face aux mutations des grands sites de l'industrie, par le biais d'échanges d'expériences. Un dossier de demande de financement associant 10 partenaires européens (l'ADU représentant la CAPM et le pôle automobile Alsace Franche Comté) a été déposé dans le cadre du programme INTERREG III C.

Par ailleurs, l'Agence a accompagné la visite de 2 clusters automobiles autrichiens (AC Styria et AC Haute Autriche) organisée par ASTRID.

... et dans les dynamiques supraterritoriales

Dans le cadre du P.R.A.U., l'ADU a proposé d'inscrire plusieurs actions dans la réponse à l'appel à projets « actions collectives » autour d'un vaste programme « structuration dans la filière automobile et diversification » :

- Mise en place de cellules de veille technologique et économique
- Développement des alliances et partenariats
- Promotion des savoir-faire industriels

Implication dans le Pôle de Compétitivité « véhicule du futur » : cf § 10.1



10.4 - Promotion du territoire et prospection de nouvelles entreprises



Nouvelles filières de prospection : ingénierie automobile, logistique,...

Si l'élaboration d'un nouveau plan de communication économique du Pays de Montbéliard n'a pas pu encore être engagé, la structuration des actions de prospection a été poursuivie autour de 2 nouvelles filières :

- Ingénierie automobile : édition d'une plaquette ad hoc adressée à 750 bureaux d'étude en France et en Allemagne, relance téléphonique en cours
- Logistique : engagement d'une étude d'opportunité sur le développement de la filière logistique

dans le Pays de Montbéliard (160 entreprises, utilisatrices ou prestataires en logistique) et la spécialisation éventuelle d'une partie du Parc des Hauts de Mathay sur cette branche.

Par ailleurs, l'ADU a piloté la participation du Pays de Montbéliard au salon SAITAS qui se tenait pour la 1^{ère} fois à Mulhouse en octobre 2004. A l'occasion de MICRONORA, elle s'est associée aux actions de promotion conduites d'un côté par Franche Comté Expansion et de l'autre par Franche Comté Technologie.

Les actions de promotion/prospection autour des TIC et des Centres de Relation Clients sont développées plus loin (cf partie 11.2).

PROREG, l'approche du marché bâlois sur de nouvelles

Après un lancement de PROREG, bureau de promotion de Belfort / Montbéliard à Bâle fin 2003, salué par les différents acteurs rencontrés, l'association n'a pas su trouver, dans sa collaboration avec son représentant bâlois, toute l'efficacité dans la mise en œuvre de son programme d'actions initial. Une entreprise du Pays de Montbéliard sur les 4 pionnières de l'opération a néanmoins poursuivi activement son approche du marché bâlois.

Afin de remettre le projet sur de nouvelles bases, un nouveau programme d'actions, impliquant davantage les partenaires de l'association, a été élaboré et déposé, courant septembre, auprès des instances régionales dans le cadre du PRAU. Un cadre à mi-temps, bénéficiant d'une longue expérience en Suisse Alémanique, a été embauché début novembre, pour assurer le pilotage global du projet et développer les réseaux nécessaires à son bon fonctionnement. Les premiers contacts établis avec des prospects suisses semblent prometteurs.

10.5 - Accompagnement de projets d'entreprises

Bilan 2004, 145 projets accompagnés... 33 projets réalisés

Le constat établi courant 2003 semble avoir trouvé une nouvelle résonance dans cette conjoncture économique des plus incertaines : le nombre de projets accompagnés par l'Agence s'est encore développé par rapport à 2003 (148 projets contre 137 l'an passé), preuve tout à la fois d'une vitalité du tissu économique et d'un recours accru aux services de l'ADU, mais la concrétisation de ces projets a encore marqué le pas avec seulement 33 réalisations (contre 43 en 2003). Les projets réalisés sont de moins en moins ambitieux (taille moyenne à 3 ans : 5 emplois) et de plus en plus longs à se concrétiser. S'ils ont, pour l'heure, participé à la création d'une centaine d'emplois, ils sont cependant porteurs à terme de près de 200 emplois nouveaux. On constate un nouveau dynamisme du côté de la création d'entreprises ex nihilo (37 % des projets réalisés) mais aussi en matière d'implantation, notamment dans les secteurs des TIC et de l'ingénierie et dans l'industrie des biens d'équipements et la maintenance. Numérica et sa démarche volontariste de diversification commence réellement à porter ses fruits avec plusieurs projets exogènes portés par des sociétés extérieures à la région et non liés au marché local de l'industrie automobile.



10.6 - Animation du milieu économique du Pays de Montbéliard



Succès des programmes d'animation

L'ADU est restée très active dans l'animation du tissu économique et la coordination des actions mises en œuvre par ses partenaires sur le territoire du Pays de Montbéliard.

Ainsi, le programme d'animation (hors Numérica) a été développé avec la poursuite des traditionnels petits déjeuners débats (4 séances, 80 participants) et la montée en puissance du nouveau cycle des RDV du Centre d'Affaires de Technoland initié fin 2003 (6 conférences, 213 participants).

Par ailleurs, l'ADU a accompagné la mise en place d'un groupement d'entreprises sur le site de la Roche à Bart, groupement, visant l'organisation de démarches collectives en matière de gestion des déchets, mais aussi de gardiennage, de publicité voire de transports.

L'ADU a pu proposer un plan de développement et d'animation du Centre d'Affaires de Technoland et participer avec le service communication de la CAPM à la définition de nouvelles actions de promotion.

CLD : 10 ans de riche coopération

L'animation du tissu économique, c'est également le rôle de coordination des acteurs du développement économique oeuvrant sur le Pays de Montbéliard. Pilote du Comité local de Développement, l'ADU a organisé une manifestation mettant en valeur les 10 années de collaboration fructueuse entre les différents partenaires dans l'accompagnement des projets d'entreprises.

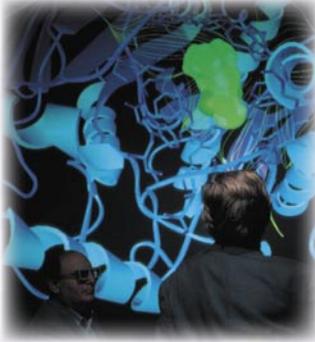
La création d'entreprises en hausse

En terme d'accompagnement de la création d'entreprises, l'ADU a poursuivi son action d'interface entre la CAPM et IEN, d'une part (comités d'agrément, travail sur la délégation de service public de la pépinière, ...) et C.E.I. d'autre part. Les actions en création d'entreprise ont trouvé leur point d'orgue à travers la réussite de la 2ème édition du Forum Graine de Créateurs, initié par l'ADU en 2003 et porté par la Chambre de Métiers du Doubs et l'ensemble des acteurs de la création d'entreprises (Plus de 700 participants, 50 exposants, 5 conférences, le 25 novembre à l'hôtel de la CAPM).

Visite d'entreprises : à l'écoute du terrain

Afin de parfaire d'une vision concrète le rôle d'observateur des faits économiques qu'a l'ADU, les visites spontanées d'entreprises ont été poursuivies en 2004. Par ailleurs, dans le cadre du P.R.A.U., l'ADU, à la demande de la DRTEFP, s'est associée à la CCI du Doubs pour assurer la sensibilisation des entreprises au dispositif de l'EDDF (Engagement pour le développement de la formation), mis en œuvre par l'État. Lancée au dernier trimestre, cette campagne a fait l'objet d'une réunion de sensibilisation, co-organisée par les 2 partenaires, et d'une douzaine de visites d'entreprises réalisées par l'agence.





11. Numerica

11.1 - Stratégie et animation du projet numérique

11.2 - Industrie des contenus

11.4 - Axe audiovisuel et arts numériques

11.5 - Les partenariats

11.6 - Promotion et communication

Après une année charnière pour Numerica en 2003 avec l'inauguration du Centre de Développement Multimédia et le lancement de la communication, l'année 2004 a aussi connu quelques événements importants à l'évolution de Numerica.

Tout d'abord, la décision de la Chambre de Commerce et d'Industries du Doubs de créer une structure associative pour BAOTIC et le lancement de Visio-Concept nous a conduit à mener une réflexion autour de l'opportunité de la création d'une structure représentant le volet Numérique pour l'Industrie de Numerica.

Des éléments résultant de l'étude réalisée en 2004 par Movidia Conseil auprès des partenaires potentiels d'une future structure Numerica viendront compléter cette analyse. Cette réflexion se prolongera en 2005, afin de déterminer quelle sera l'évolution de Numerica d'ici 2007, année qui verra l'ouverture de l'extension Numerica.

Les Arts Numériques ont été marqués par la fermeture du CICV au mois de juillet, et a conduit l'ADU et la CAPM à rebondir très rapidement dans le but de maintenir le développement de cet axe. Ainsi, l'ADU avait confié courant 2004 une mission à Movidia Conseil afin d'anticiper cette fermeture et faire des propositions sur l'évolution des arts numériques au sein de Numerica.

La réflexion menée depuis 2003 autour de la création d'une télévision locale a été mise en application au cours d'un exercice d'expérimentation en collaboration avec le BTS Audiovisuel du lycée Viette.

11.1 - Stratégie et animation du projet numérica

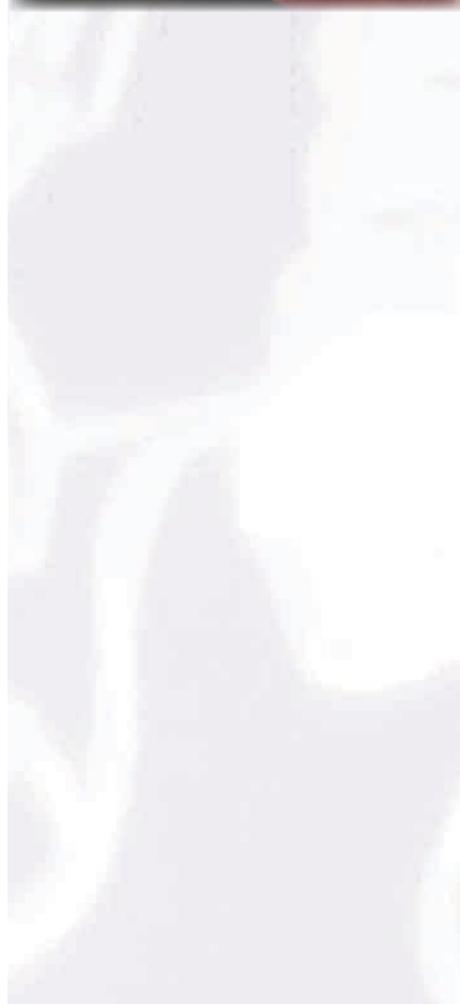
Réflexions stratégiques autour de numérica

En 2004, L'Agence a participé aux différentes réflexions autour de l'évolution de Numerica, et notamment a initié des échanges avec ses partenaires autour la création d'une structure, en particulier sur le volet « numérique pour l'industrie ».

C'est dans ce cadre que l'Agence a confié une nouvelle mission à Movidia Conseil, visant à approfondir quelques uns des axes de travail nécessaires au développement de Numerica Cette mission est composée de 3 volets :

- Une étude concernant les partenariats potentiels autour de la future structure Numerica.
- Un accompagnement sur le nouveau projet « arts numériques ».
- Un accompagnement sur le projet de création d'une TV locale.

Une nouvelle orientation stratégique a également fait l'objet d'une large réflexion partenariale autour de la thématique du géopositionnement. Il s'agit, à travers une étude d'opportunité, de mesurer quelles sont les perspectives de développement qui pourraient s'offrir au Pays de Montbéliard autour de l'émergence de nouveaux services liés au géopositionnement, marchés qui promet de connaître une très forte dynamique avec le lancement du dispositif européen Galiléo. L'étude confié au cabinet ALLCOM a conclu sur l'intérêt de poursuivre dans cette voie. Une étude de faisabilité d'un projet d'Institut du Géopositionnement a été lancée par le même prestataire fin 2004.





**REMISE DES PRIX
2^{ÈME} CONCOURS
DE CRÉATION
D'ENTREPRISES TIC**



Animation Numérica

L'ADU est en charge depuis le démarrage du projet, de l'animation Numerica à travers le comité technique qu'elle organise chaque mois et qui a été élargi une fois par trimestre aux partenaires.

Le programme d'actions Interreg, lancé en 2003 par l'ADU et l'association BIMO, pour créer «un réseau franco-suisse des compétences TIC» est entré en

phase opérationnelle : travail sur le portail, organisation de manifestations, dont la journée Portes Ouvertes à Numerica.

L'ADU a organisé en 2004 la 2^{ème} édition du concours à la création d'entreprises TIC : lancement et promotion du concours, organisation de la commission technique, du jury, puis de la remise des prix aux lauréats, en collaboration avec le service communication de la CAPM.

Jusqu'à présent, l'ADU réalisait un programme d'animation. En 2004, elle a réuni l'ensemble des partenaires Numerica afin de construire un programme complet pour le 2^{ème} semestre 2004, en intégrant les propositions de Franche-Comté Interactive, de l'université de Franche-Comté et les événements organisés par l'ADU.

Par exemple :

- la journée ANVAR à Numérica sur les dispositifs de soutien aux secteurs de l'audiovisuel et du multimédia.
- la journée «Calcul» en partenariat avec l'ISTI, Segula et MSC Software.
- une participation au colloque «Innovation et loisirs nature», organisé par le Département du Doubs à Arc-et-Senans.

Le projet de développement d'un Centre de Compétences TIC initié il y a plus de 3 ans par l'ADU et porté par l'ISTI a enfin trouvé une piste pour sa mise en œuvre grâce à une réactivation d'un partenariat indispensable avec le réseau des CCI de Franche Comté. Il devrait aboutir à la création d'un nouvel outil dédié aux professionnels des TIC à partir du portail CCI Expert.

11.2 - Industrie des contenus

Animation de la plate-forme technologique

En 2004, l'ADU était en charge de l'animation de la plate-forme technologique du Centre de Développement Multimédia et du développement de son utilisation, avec l'aide d'un collaborateur dédié à cette tâche. Cette mission s'est déroulée suivant 5 phases :

- Mise en place des équipements, élaboration des différentes procédures.
- Déploiement des outils de communication (plaquette commerciale, rubrique du site internet de Numerica consacrée à ces équipements, présentation en images de synthèse de l'aménagement du ShowRoom du centre réalisée à l'aide des outils de la plate-forme).
- Prospection : mailing à destination de 600 professionnels.
- Promotion de la plate-forme auprès des entreprises, à travers une série d'ateliers.
- Accompagnement des entreprises dans l'utilisation de la plate-forme technologique.

Susciter le regroupement des professionnels

Dans le cadre du projet Interreg Franco-Suisse, l'agence a organisé un forum E-learning au centre Numerica (12 exposants régionaux et Suisses, 2 tables rondes, 200 visiteurs).

L'Agence a initié le club des centres d'appels du Pays de Montbéliard et a travaillé à son ouverture vers la région.

L'Agence participe aux assemblées générales de Franche-Comté Interactive et à ses différentes commissions (Vitrine Technologique, Communication et promotion) L'ADU pilote le projet « portail des compétences TIC Franco-Suisse » dans le cadre du projet Interreg, avec plusieurs membres de l'association.

Prospection

L'ADU s'est rendu en début d'année 2004 au Salon imagina de Monaco, festival international de la création numérique et des contenus interactifs afin d'y rencontrer les acteurs majeurs du domaine et de leur présenter Numerica.

L'Agence a organisé la présence de Numerica sur le salon des entrepreneurs de Lyon, et a invité sur son stand les porteurs de projets d'entreprises TIC de Rhône Alpes et vanté les mérites de Numerica lors d'une conférence.

L'ADU a participé au côté de Franche-Comté Expansion au Salon Européen des Centres d'appels : Présence sur le stand « pavillon des régions », actions marketing de prospection en amont et pendant le salon.



11.3 - Industrie du numérique



L'Agence a initié une réflexion globale autour du volet « numérique pour l'industrie » de Numerica avec l'UTBM, la CCI du Doubs, le PRECI et la CAPM, autour de Visio-Concept. En attendant la création d'une future structure Numerica, l'Agence a accompagné BAOTIC dans la définition de sa structure associative qui sera créée en 2005.

L'Agence a poursuivi son implication à la réalisation de Visio-Concept aux côtés de l'UTBM (porteur du projet) et du PréCI. Elle a participé au recrutement du chef de projet, initié l'élaboration d'une stratégie de communication. Elle a par ailleurs mis l'UTBM en

réseau avec PSA et GALIA, donnant naissance à la mise en place d'un groupe de travail autour de la mutualisation d'un accès ENX.

L'Agence a accompagné avec l'UTBM le cabinet Ingenieris, en charge de l'étude de faisabilité du projet Simusens, financée par la CAPM et le Conseil Régional.

Elle a participé activement aux premières études concernant l'extension Numerica, en coordonnant les acteurs et leur implication dans ce projet.

Mutualisation supercalculateur

L'Agence a favorisé le partenariat entre Segula, l'ISTI et MSC Software afin de pouvoir mutualiser le cluster de PC du Centre Numerica.

Prospection

L'ADU a organisé des RDV d'affaires sur le salon Industrie 2004, afin d'y rencontrer des entreprises du secteur de la vision Industrielle, de la robotique et du numérique pour l'industrie. L'Agence a mené des opérations de prospection sur le Micad 2004, rendez-vous de référence de tous les utilisateurs, industriels, fournisseurs et spécialistes du monde PLM, CFAO, CAO, Calcul, Simulation, travail collaboratif (20 RDV entreprises, 7 projets de développement détectés)

En collaboration avec le service communication de la CAPM, l'Agence a initié la présence de Numerica au salon Micad 2005.

11.4 - Axe audiovisuel et arts numériques

Suite à la fermeture du CICV, courant 2004, la Communauté d'Agglomération a entrepris de reconstruire très rapidement un pôle dédié à la création multimédia et aux arts numériques, s'intégrant dans Numerica et inscrivant l'innovation liée aux arts numériques comme signe majeur de singularité.

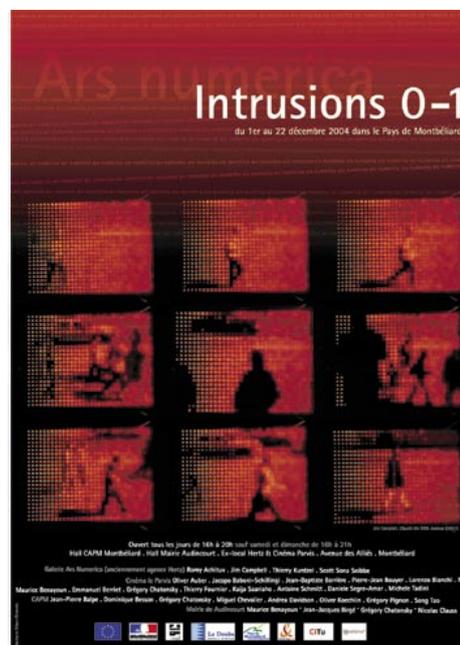
La mission qu'a confié l'ADU à Movida Conseil (voir « stratégie Numerica ») a pour objectif de définir, en lien avec l'ADU et les services de la CAPM, le scénario de préfiguration d'un nouveau projet arts numériques.

Avec la création d'un comité artistique, composé de personnalités culturelles locales et nationales, qui travaille à faire émerger un nouveau projet de centre dédié aux arts numériques, l'action de Movida Conseil a été moins importante qu'initialement prévue, ainsi que l'accompagnement de l'ADU.

L'Agence a toutefois mis en réseau les personnes travaillant autour de Ars Numerica, notamment avec le Pôle Image d'Alsace, qui a proposé des actions futures de partenariats : exposition Intrusion 0-1 à Strasbourg, participation de Ars Numerica au groupe de travail avec la Filature et l'École des Arts Décoratifs autour du colloque Virtual Story Telling qui se déroulera à Strasbourg en 2005.

Concernant le projet de création d'une télévision locale, l'Agence a initié les contacts avec le BTS Audiovisuel et fait émerger l'idée d'un projet pédagogique impliquant les enseignants et les étudiants du BTS, autour de la création d'un « Numéro Zéro » de la future télévision.

Par ailleurs, l'Agence a organisé un séminaire TV Aire Urbaine, réunissant l'ensemble des partenaires potentiels, en particulier le SMAU et son Président.



11.5 - Les partenariats



L'Agence a initié des contacts avec GALIA (Groupement pour l'amélioration des Liaisons dans l'Industrie Automobile), qui porte le projet ALFA (programme d'accompagnement des entreprises de rang 2 de la filière automobile française dans leurs actions d'appropriation des outils informatiques). Elle a initié les premières rencontres avec les acteurs locaux, notamment Perfo Est (animateur pour la région Grand Est) et BAOTIC (portant le projet pour la région). L'Agence a participé au recensement des entreprises pilotes pour ce projet.

Les échanges se sont multipliés avec le Pôle Image d'Alsace afin de définir les complémentarités entre les 2 pôles, autour du « numérique pour l'industrie » et des arts numériques.

Des contacts ont été initiés avec l'Agence Régionale du Limousin pour organiser des présélections françaises du festival international de Webdesign.

Des actions de collaboration avec l'ANVAR ont démarré cette année par l'organisation d'une journée d'information sur les actions de l'ANVAR au niveau des secteurs multimédia, technologies logicielles et services innovants.

Pour renforcer la collaboration entre Nicephore Cité et Numerica, ainsi qu'entre l'Institut Image de l'ENSAM et l'équipe du laboratoire Systèmes et Transports de l'UTBM, l'ADU a participé en 2004, à une pré-étude en prévision d'une proposition de projet au niveau national (PREDIT).

L'Agence a représenté Numerica au sein des Pôles Image de France, dont le siège de la future association pourrait se situer à Montbéliard.

11.6 - Promotion et communication

Depuis la naissance du Pôle Multimédia de Franche-Comté en 1998, l'Agence participe très activement à la communication de Numerica.

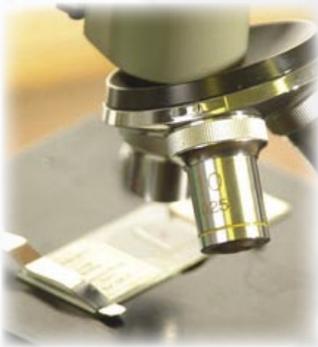
Elle est présente et contribue à la conception d'espaces Numérica, avec le service communication de la CAPM. En 2004, elle a participé au congrès de l'UTBM, au colloque d'Arc-et-Senans, au salon SECA.

L'ADU répond aux sollicitations de la presse et des médias : La Gazette des Communes, Industries et Territoires, supplément économique régional de l'Est Républicain, La Tribune, Radio France Bleue Belfort-Montbéliard, etc.

L'Agence participe à l'élaboration des outils de communication de Numérica (refonte de la plaquette, DVD Numérica...).

Elle est force de propositions pour les articles de la newsletter et participe activement à l'enrichissement du site internet.





12. Formation et recherche

Alors que les résultats de l'incubateur d'entreprises innovantes de Franche Comté sont restés plutôt faibles dans le Pays de Montbéliard, du fait d'une part d'un nombre très restreint de chercheurs, vivier potentiel de projets d'entreprises innovantes, l'ADU s'est interrogée sur le développement de solutions alternatives visant à faire émerger des projets d'entreprises à fort potentiel de création de richesses. Une étude a été confiée à un consultant spécialisé dans les problématiques d'accompagnement des jeunes entreprises innovantes, concluant sur le besoin de mettre en œuvre un dispositif ad hoc, tourné davantage sur le potentiel que recèle la R&D privée, fortement présente dans l'Aire Urbaine, contrairement à la recherche publique. Le projet a trouvé une première expression à travers une réponse à l'appel à projet « actions collectives » du P.R.A.U., portée par l'ADU et visant à créer un dispositif de détection et d'accompagnement de la création d'entreprises innovantes, à partir des entreprises privées (essaimage à froid, ...).

Par ailleurs, l'ADU poursuit son implication au côté des services de la CAPM dans le développement de l'enseignement supérieur et la structuration de la recherche, notamment au travers des différents projets autour de Numérica (Visio Concept, Simusens, appel à projet RIAM, ...) mais aussi dans le domaine des traitements de surface où des actions conjointes entre le LERMPS et l'ADU ont été esquissées pour promouvoir le pôle « analyse » du laboratoire auprès des PMI locales.



13.

Centre de ressources

13.1 - Les différents outils

13.2 - Exploitations du Système d'Informations Géographiques (SIG)

Après une année 2003 consacrée à la réflexion et aux choix sur les outils les plus propices à développer au sein de l'agence, et particulièrement sur le système d'information le plus adapté aux besoins, l'année 2004 a été celle de la mise en œuvre des solutions retenues :

- Conception et développement du système d'information
- Déploiement de l'outil de suivi du temps pour assurer une lisibilité de l'engagement que représente chaque projet
- Poursuite de la consolidation des bases de données et du système d'information géographique

13.1 - Les différents outils

Evolution du système d'information de l'Agence

Après avoir établi en 2003 les choix stratégiques et techniques sur le développement de son système d'information, 2004 a été consacrée à la finalisation des cahiers des charges module par module, précisant les fonctionnalités attendues du système d'information. La compilation de ces différentes approches a permis de finaliser les choix, et de définir la structure d'ensemble du système d'informations. Le développement a donc été engagé, et une première version de test est en cours d'utilisation pour vérification du bon fonctionnement et engagement des principales améliorations à mettre en œuvre. Les différents modules seront complétés progressivement courant 2005

Le rapport d'activité 2003 numérique a été réalisé et diffusé aux partenaires, et l'archivage numérique des données concernées a été assuré. La manipulation sera poursuivie pour le rendu 2004

Diffusion de deux revues de presse informatisées, l'une sur l'ensemble des métiers de l'Agence et l'autre ciblée sur les TIC.





Amélioration permanente du site Internet

L'intégralité des productions de l'agence sont désormais mises en ligne, et font l'objet, dans la mesure du possible, d'une annonce au moyen de la newsletter (+ de 500 abonnés). Ce sont ainsi 21 messages qui ont été délivrés en 2004. Au total le site Internet a enregistré en 2004, 73 600 visiteurs, en forte progression (3 000 en janvier, 10 000 en décembre), ce qui a représenté 300 000 pages vues et 20 GigaOctets de données téléchargées.

Le site Internet de l'Agence, désormais référencé pour l'ensemble de ses pages, s'affirme donc comme l'un des sites ressources à la pointe sur les métiers de l'urbanisme et de l'aménagement. Le site est bien placé dans les résultats de recherche sur des mots clés comme « plan paysage » (en tête sur Google), PDU, « schéma de cohérence territoriale », « industrie automobile », etc.

Structuration globale des bases de données et du Système d'Informations Géographiques (SIG) : La modélisation de l'information géographique a été entreprise. L'objectif de cette modélisation est de stocker l'ensemble de l'information géographique sous la forme d'une base de données libre et centralisée permettant à terme une meilleure accessibilité et diffusion de ce type d'information. L'année 2005, verra le passage à la migration des données dans ce nouveau modèle.

13.2 - Exploitations du Système d'Informations Géographiques (SIG)

Les principales exploitations du SIG ont concerné les documents d'urbanisme, le SCOT, l'offre foncière disponible sur la CAPM, le site médian l'hôpital, etc. Progressivement, l'information géographique prend sa place au centre des outils manipulés par l'Agence dans ses différentes missions.

Relief

Une réflexion importante a été engagée en 2004 sur la constitution d'une maquette réelle en 3 dimensions du Pays de Montbéliard, notamment pour permettre d'intégrer au mieux cette contrainte forte dans les réflexions sur le SCOT. Cela a donné lieu à un premier prototype, de taille réduite, et devrait faire l'objet d'une réalisation à plus grande échelle en 2005. Cette réflexion s'est accompagnée de la constitution d'une maquette virtuelle, par modélisation numérique, permettant un survol fictif de l'agglomération, et une illustration des points hauts, des vallées, des pentes plus ou moins fortes que l'on rencontre sur la CAPM.



Occupation du sol

Un référentiel de l'occupation du sol a été engagé sur base des orthophotoplans de 2000. L'opération a été réalisée sur trois communes. En 2005, cette couche d'information sera constituée intégralement pour la CAPM sur la base des orthophotoplans de 2004.

Potentiels de développement

La mission d'investigation du foncier a permis de repérer très précisément les potentiels de développement urbain pour les 10 à 15 ans à venir. La distinction a notamment été réalisée entre les potentiels d'extension, de densification, et de renouvellement.





Travail sur les grandes étendues foncières

Ce travail spécifique n'a pas été réalisé en 2004, la priorité ayant été donnée à l'évaluation foncière dans son ensemble.

Référentiel voirie et accessibilité

Une mission ponctuelle a permis d'engager la création du référentiel voirie sur l'agglomération de Montbéliard. L'objectif est multiple :

- disposer d'un réseau viaire correctement dessiné dans le système d'information géographique
- repérer les différents tronçons qui le composent au moyen des numéros des adresses
- faciliter la géolocalisation automatique de certains fichiers (SIRENE par exemple, contenant l'ensemble des entreprises du territoire)

Les questions d'accessibilité temporelles internes au Pays de Montbéliard n'ont pas été abordées en 2004.

